

8 LA QUESTION

Élevage, patrimoine et biodiversité

LE PASTORALISME un bien commun À PRÉSERVER ?

2 LE PORTRAIT

Alain Alibert
Trouver
un second souffle

18 DÉCRYPTAGE

AG CCMSA
Réagir aujourd'hui
et préparer l'avenir

21 TERRITOIRES

Patrick Bangert
La voix des travailleurs
de la forêt

Portrait

LE PORTRAIT



“ Je suis comme votre reflet
dans un miroir. ”

Alain Alibert,
inventeur d'une nage thérapeutique



Alain Alibert

TROUVER SON SECOND SOUFFLE

Atteint d'une maladie respiratoire orpheline, Alain Alibert, informaticien de 57 ans installé à Montauban, multiplie les longueurs. Trois fois par semaine, il pratique sa nage, celle qu'il a inventée pour se soigner. Son rêve ? Qu'elle soit reconnue par le corps médical et serve à d'autres.

Alain Alibert est tout à l'envers. C'est de naissance. Il est atteint de dyskinésie ciliaire primitive (DCP), une maladie rare. Dans la cellule fécondée, pendant l'embryogenèse, le cil mobile nodal est responsable de la latéralisation des organes. Chez Alain, il est défaillant. Du coup, ses organes sont inversés. Ils le sont tous, heureusement. Si ça n'avait pas été le cas, les conséquences auraient été encore pires. Et elles sont déjà assez lourdes comme ça.

En effet, ce dysfonctionnement a une autre incidence. Il entraîne celui des cils mobiles des voies aériennes respiratoires, de l'oreille moyenne et du système nerveux central, ce qui conduit à un défaut d'épuration du mucus et à des infections chroniques. « *Mon état normal est celui d'une personne atteinte d'une bronchite perpétuelle* », explique Alain, dont la capacité respiratoire est réduite de 48 %. Mais s'il lui faut vivre avec, il est hors de question de laisser la maladie dicter sa loi.

Le sport est encouragé. Alain aime nager, ça tombe bien. Il accumule alors les kilomètres en brasse, tente sans cesse de reculer ses limites et fait tout pour que cette maladie orpheline soit reconnue. En 2017, à l'occasion de la Nuit de l'eau, un événement organisé par l'Unicef, l'agence des Nations unies pour l'enfance, il se lance le défi de nager 10 km en 4 heures et demie dans la piscine de Montauban. Il échoue à 300 mètres du but. Qu'à cela ne tienne, il retente deux ans plus tard en 5 heures et réussit, lors de la première nage des maladies rares qu'il organise au profit du Téléthon.

Il cherche la performance. Mais fin 2023, lors d'une visite médicale, sa capacité respiratoire atteint son plus bas niveau. Par ailleurs, son médecin lui

annonce un début de diabète et un cholestérol élevé. Ce spécialiste de l'assistance informatique, entré à IMSA (organisme chargé des systèmes d'information du régime agricole) en 1998, qui passe ses journées à solutionner les problèmes des autres, a « *la faculté de trouver des solutions provisoires qui durent* », comme il aime à le dire. Il va appliquer la méthode à lui-même pour augmenter sa capacité respiratoire.

Drainage bronchique

Il invente alors une nage où l'on expire sous l'eau en utilisant la pression de celle-ci pour aider au drainage bronchique, et où les mouvements des bras participent au développement de la cage thoracique. La DêCêPê, un nom formé à partir des initiales de sa maladie, venait de naître. Et à l'image de son inventeur, elle se pratique à l'envers. Même ainsi, Alain veut aller toujours plus vite. Il augmente donc la taille des plaquettes qu'il porte aux mains et qui lui permettent de se propulser jambes les premières.

Mais la résistance de l'eau qui facilite le drainage s'exerce également sur les muscles des bras et la tendinite pointe le bout de son nez. Il doit de nouveau s'adapter, ralentir la cadence et laisser tomber les plaquettes. « *C'est beaucoup plus lent. Cela facilite l'écoute de la respiration et des muscles ; c'est à la limite de la méditation.* » Sa pratique évolue au fil de l'eau et chaque obstacle est source d'innovation.

Après une énième bronchite, il invente le DyskiTuba, un tuba de fabrication maison qu'il utilise non pour respirer mais pour souffler sous l'eau, ce qui aide également au drainage bronchique. Le 4 décembre 2025, une nouvelle mesure indique que sa capacité respiratoire est de 72 %. Une énorme victoire lorsque l'on sait que chez les personnes atteintes de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), les altérations des poumons sont irréversibles. « *C'est bien, mais comment faire mieux ?* », s'interroge cependant le nageur.

Membre depuis plus de 20 ans de l'association de patients atteints de dyskinésie ciliaire primitive (adcp.asso.fr), son objectif aujourd'hui est de partager. Les plans de son DyskiTuba et de sa technique de nage sont mis à disposition de l'association gratuitement. Pour lui, une seule chose compte : « *J'espère que cette nage sera utile pour d'autres malades. Elle pourrait aussi l'être pour la préparation physique de sportifs car, en plus du travail sur le souffle, elle développe tout le haut du corps.* »

Frédéric Fromentin

DATES-CLÉS

- 2019** Il nage 10 km en 5 heures lors du Téléthon
- 2023** Alain invente sa nage la « DêCêPê »
- 2025** Il met au point le DyskiTuba

SOMMAIRE

En une :

Les 5 et 6 juin, 1 800 brebis ont traversé la vallée de la Barousse, dans les Pyrénées (lire en page 8).

2 LE PORTRAIT

Alain Alibert

Trouver son second souffle

5 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

8 LA QUESTION

Élevage, patrimoine et biodiversité

Le pastoralisme, un bien commun à préserver ?

18 DÉCRYPTAGE

➤ Assemblée générale de la CCMSA

Réagir aujourd'hui et préparer l'avenir

➤ COG 2026-2030

Une ambition confirmée pour les territoires ruraux

21 TERRITOIRES

➤ Patrick Bangert

La voix des travailleurs de la forêt

➤ Insertion

Sur un air de famille

➤ Répit administratif

Derrière les papiers, l'humain

26 MIEUX-VIVRE

➤ Soleil à haut risque

L'angle mort des UV

28 LA BONNE NOUVELLE

Agridon

L'outil qui simplifie le don agricole

ÉDITORIAL

UNE COG au service des territoires ruraux

L'adoption par le conseil d'administration de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2026-2030 marque une étape importante pour la MSA. Elle fixe le cap de notre institution pour les cinq prochaines années et traduit une conviction simple : les territoires ruraux ont plus que jamais besoin d'un opérateur de protection sociale de proximité, capable d'agir rapidement et d'accompagner les grandes transitions du monde agricole.

Cette nouvelle convention intervient dans un contexte où les attentes sont particulièrement fortes. Les crises agricoles se succèdent, les effets du changement climatique s'intensifient, le renouvellement des générations constitue un défi majeur, tandis que les besoins en matière de santé, de prévention et d'accompagnement social continuent de croître dans les territoires ruraux.

Face à ces enjeux, la MSA continuera d'exercer pleinement son rôle. Celui d'un organisme de sécurité sociale, bien sûr, garant de l'accès aux droits et de la qualité du service rendu. Mais aussi celui d'un acteur engagé auprès des élus locaux, des filières agricoles et de l'ensemble des partenaires publics pour accompagner les transformations des territoires.

Cette COG permettra à la MSA de poursuivre les actions engagées en faveur de la simplification des démarches administratives, de renforcer les dispositifs de prévention, d'améliorer encore la qualité de service, de soutenir les agriculteurs confrontés aux crises et de développer des réponses adaptées aux besoins des familles, des salariés agricoles, des retraités et des collectivités rurales.

Elle confirme également l'attachement de l'État à un modèle original, fondé sur la proximité, le guichet unique et la gouvernance mutualiste. Ce modèle, porté chaque jour par les élus et les salariés de la MSA, constitue un atout précieux pour mettre en œuvre les politiques publiques au plus près des réalités du terrain.

Cette convention n'efface pas les contraintes auxquelles nous sommes collectivement confrontés. Elle fixe un cadre exigeant qui nous appellera à poursuivre nos efforts de modernisation, de performance et d'adaptation. Mais elle nous donne aussi les moyens de continuer à répondre présents lorsque les territoires en ont besoin.

Cette COG constitue un engagement collectif : celui de continuer à faire de la MSA un partenaire de confiance des agriculteurs, des salariés agricoles, des élus et, plus largement, de tous les acteurs qui font vivre les territoires ruraux.

Jean-François Fruttero, président de la MSA.

François Serpaud, premier vice-président de la CCMSA.

Anne-Laure Torrèsin, directrice générale de la CCMSA.

Le Bimsa n°259 | Juillet-Août 2026

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – Le Bimsa : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – Directrice de la publication : Anne-Laure Torrèsin – Comité d'orientation : Jean-François Fruttero ; Sabine Delbosc-Naudan ; Hélène Dapvrl ; Jean-Marie Gautier ; Thierry Girard ; Frédéric Lanneau ; Thierry Manten ; Xavier Valette – Rédacteur en chef : Alexandre Roger – Rédactrice en chef adjointe : Marie Molinaro – Rédacteurs : Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Fatima Souab – Maquettiste : Delphine Levasseur – Conception : Christine Brianchon – Administration et abonnements : tél. : 01 41 63 73 31 – Abonnement 1 an : 11,60 € – Imprimeur : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■■■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com – Couverture : © Fatima Souab/Le Bimsa



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.





BAS-RHIN

Le Bimsa doublement récompensé



Coline Lucas, journaliste au *Bimsa*, a été distinguée au concours éditorial 2026 du SNPAR pour une photographie réalisée lors d'un séjour de répit organisé par la MSA d'Alsace.

Réuni les 25 et 26 juin à Strasbourg à l'occasion du congrès du Syndicat national de la presse agricole et rurale (SNPAR), le jury du concours éditorial 2026 a décerné deux distinctions au

Bimsa parmi les 178 candidatures en lice, un record de participation. Le magazine s'est vu attribuer le 1^{er} prix ex æquo du meilleur article de la presse agricole nationale pour *Dans les caves du HLM, une champignonnière plus que singulière*, un reportage signé Simon Playoult (avril 2025). L'article met en lumière une exploitation atypique qui cultive des champignons dans les sous-sols d'un immeuble.

Le 1^{er} prix ex æquo de la meilleure photographie a été décerné à Coline Lucas pour un cliché illustrant un reportage sur un séjour de répit organisé par la MSA d'Alsace dans les Vosges (novembre 2025). Retrouvez ces deux articles sur lebimsa.fr

Ces distinctions saluent le travail collectif de la rédaction. Elles récompensent un engagement constant en faveur d'une information exigeante.



GARD

Une innovation qui ne manque pas d'air



Patrick Farbos (au centre), président de la cave des Hauts de Montrouge (Gers), a été récompensé.

La première édition des Trophées de la prévention en cave coopérative, organisée le 2 juin au Pont du Gard à l'occasion de l'assemblée de section des vignerons coopérateurs

d'Occitanie, a mis en lumière les initiatives les plus exemplaires en matière de santé et sécurité au travail dans la filière viticole. Portée par la MSA, en partenariat avec la Coopération agricole, cette démarche vise à promouvoir une véritable culture de prévention.

Le trophée principal a été attribué à des viticulteurs gascons de la coopérative Les Hauts de Montrouge, située dans le Gers, pour un référentiel dédié à la captation du CO₂ dans les chais de vinification, conçu avec l'appui de la MSA Midi-Pyrénées Sud. La caisse a par ailleurs formé depuis 2017 plus de 150 référents sécurité en cave coopérative.

Au-delà des récompenses, l'initiative permet de diffuser les bonnes pratiques et de concilier performance et sécurité.

FRANCE

La Corée du Sud s'intéresse au modèle de la MSA

Le 24 juin, la Caisse centrale de la MSA (CCMSA) a accueilli une délégation du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de Corée du Sud.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une étude comparative internationale consacrée aux systèmes d'assurance agricole et aux dispositifs de soutien au monde agricole.

Souhaitant mieux comprendre le fonctionnement du modèle français, la délégation s'est particulièrement intéressée au rôle de la MSA en tant qu'organisme de protection sociale dédié aux populations agricoles et à son organisation reposant sur le guichet unique.

Accueillies par Christine Jullien, directrice de cabinet de la présidence et de la direction générale, les représentantes coréennes ont découvert les spécificités du régime agricole français. La rencontre a également permis de mettre en lumière les récentes évolutions du système et leurs bénéfices pour les exploitants et les adhérents.

Très impliquées dans les discussions, les membres de la délégation ont salué la qualité de l'accueil et la richesse des échanges. Elles ont souligné l'intérêt de l'expérience française, qui pourrait nourrir la réflexion engagée dans ce pays sur l'évolution de ses politiques publiques en faveur du secteur agricole.

Le chiffre

88,3 %

C'est le **taux de réussite global** des élèves de l'enseignement agricole technique, du CAP au BTS, aux examens 2026 : 47 527 jeunes ont décroché leur diplôme.



SAVOIE

Alimentation durable et solidaire : la saison 2 est lancée



81 professionnels, dont 47 producteurs savoyards, se mobilisent pour faciliter l'accès à une alimentation locale de qualité.

Lancée en 2025 en Savoie, sur les territoires des Bauges et de La Ravoire, l'expérimentation Alimentation durable et solidaire prend de l'ampleur en 2026 avec son extension à Chambéry. Portée notamment par la MSA Alpes du Nord et la CAF, elle concerne désormais 928 foyers bénéficiaires, dont 421 Chambéry.

riens. Son objectif : faciliter l'accès à une alimentation saine, locale et de qualité, tout en soutenant le pouvoir d'achat des ménages et les producteurs. Après une première année concluante, le dispositif s'impose comme l'une des plus importantes initiatives du genre en France.

Au-delà de l'aide financière, il intègre une dimension forte de prévention en santé, en encourageant des pratiques alimentaires favorables (produits frais, de saison, moins transformés) et en proposant un accompagnement nutritionnel. Plébiscité par les bénéficiaires comme par les professionnels partenaires, le dispositif poursuit son développement avec une websérie destinée à mieux faire connaître ses enjeux et son fonctionnement ; les quatre épisodes sont disponibles sur youtube.com/@CafdeSavoie.

Plus d'informations sur elefalimentaire.org



BOUCHES-DU-RHÔNE

Un pacte contre la précarité



Signature officielle du premier pacte local des solidarités du Pays d'Arles, au Salon des agricultures de Provence.

Signé le 5 juin à Salon-de-Provence lors du Salon des agricultures de Provence, en présence d'Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la lutte contre la pauvreté. Le premier pacte local des solidarités du Pays d'Arles vise à renforcer l'accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles en situation de précarité. Cette expérimentation nationale, portée par la délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté,

en partenariat avec la CCMSA et la FNSEA, repose sur une mobilisation inédite de 13 partenaires.

Coordonné par la MSA Provence Azur, le dispositif s'appuie sur un diagnostic territorial ayant mis en évidence des fragilités économiques et sociales importantes, ainsi que des difficultés d'accès aux droits. Il prévoit des actions concrètes : repérage des situations à risque, amélioration de l'information des travailleurs, accompagnement global des exploitants, sécurisation des parcours professionnels ou encore développement de solutions de logement pour les saisonniers.

Au cœur de cette démarche collective, la coopération contribue à mieux répondre aux réalités du terrain et à lutter contre l'isolement. Cette initiative, suivie tout au long de l'année 2026 et en 2027, pourrait inspirer d'autres territoires engagés dans la prévention de la précarité en milieu agricole.



EURE

RSA : mieux accompagner les exploitants

Le département de l'Eure lance à partir de juillet une expérimentation pour faciliter l'accès aux droits des exploitants en difficulté. Mené avec la MSA Haute-Normandie, l'association Solidarité paysans et le réseau Réagir, il vise à accélérer l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) sans attendre le bilan comptable annuel, en s'appuyant sur un prévisionnel de ressources. L'objectif est de mieux répondre aux situations de crise (aléas climatiques, baisse de revenus, fluctuations des marchés) en déclenchant l'aide au moment où le besoin est le plus urgent. La MSA joue un rôle central dans le repérage des bénéficiaires et l'accompagnement, qui peut être administratif ou orienté vers une évolution du modèle économique, voire une reconversion. Ce dispositif prévoit également un suivi régulier pour ajuster l'aide et lutter contre le non-recours, encore marqué dans le monde agricole. À terme, cette initiative pourrait inspirer d'autres territoires confrontés à la précarité croissante des actifs agricoles.

Le chiffre

24 650

C'est le nombre de **bénéficiaires affiliés au régime agricole ayant perçu le RSA en 2025**, soit 159,3 millions d'euros de dépenses annuelles. Parmi eux, 12 460 sont des salariés agricoles (- 23,3 % sur un an) et 12 190 des non-salariés agricoles (- 4 %).

Source : Statistiques MSA

FRANCE

Canicule : soutien aux agriculteurs



Pour faire face à la canicule, les éleveurs adaptent leurs pratiques afin de garantir l'abreuvement et le bien-être des animaux.

Face aux épisodes de canicule qui touchent tout le territoire, aux pertes importantes subies par les agriculteurs et aux nouvelles fortes chaleurs annoncées, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a présenté le 1^{er} juillet une série de mesures d'urgence et d'anticipation pour soutenir les exploitations agricoles, protéger les élevages et préparer l'adaptation du secteur au changement climatique.

Le ministère met en place

un dispositif de suivi des conséquences sur les cultures et les filières d'élevage. Pour aider les éleveurs à faire face aux températures extrêmes, des prêts de trésorerie permettront de financer des diagnostics et des équipements tels que des systèmes de brumisation ou de ventilation dans les bâtiments d'élevage. Dans les zones les plus exposées, des mesures de vigilance renforcée concernent aussi le transport des animaux, avec des adaptations horaires et des restrictions destinées à limiter leur exposition aux températures extrêmes.

Les caisses de MSA renforcent également leur accompagnement. Elles déploient un soutien psychologique pour les exploitants en difficulté, intensifient la prévention des risques liés à la chaleur et réactivent leur dispositif de crise afin d'aider les exploitations fragilisées, notamment grâce à des échéanciers de paiement.

De leur côté, les assureurs se sont engagés à accélérer l'instruction des dossiers et le versement des acomptes pour les agriculteurs touchés par les pertes de récolte ou de bétail.

Pour aller plus loin : ssa.msa.fr

AGENDA



Châlons-en-Champagne (Marne)

Foire de Châlons

→ du 28 août au 7 septembre



La 80^e édition de la Foire de Châlons, deuxième événement agricole de France, revient au Capitole

avec plus de 750 exposants, un vaste salon de l'agroéquipement, des conférences, animations, concerts et rencontres professionnelles.

» foiredechalons.com

Magny (Moselle)

Terres de Jim

→ du 11 au 13 septembre



Grande fête agricole en plein air et événement incontournable de la rentrée, les Terres de Jim installent leur 12^e édition en Moselle,

à Metz-Magny. Au programme : la finale nationale de labour, un marché de producteurs, des animaux, des animations pour petits et grands, des démonstrations et découvertes des métiers agricoles, et un stand MSA axé sur l'action des délégués sur les territoires.

» lesterresdejim.com

Rennes (Ille-et-Vilaine)

Space

→ du 15 au 17 septembre

Le Salon international des productions animales (Space) revient au parc des expositions de Rennes pour sa 40^e édition. Innovation, élevage durable et transition climatique seront au cœur de cet événement majeur, qui attend plus de 1 200 exposants et 100 000 visiteurs professionnels.

» space.fr



LOIRET

Violences conjugales : la MSA mobilisée

À l'instar de plusieurs autres caisses, la MSA Beauce Cœur de Loire s'engage dans le déploiement du Pack nouveau départ sur son territoire. Lancée le 25 juin à Orléans par la préfecture du Loiret, le conseil départemental, la CAF et la MSA, cette expérimentation portée par l'État vise à renforcer la prise en charge des victimes de violences conjugales grâce à une coordination accrue entre les acteurs institutionnels, sociaux et associatifs. Forte de son expertise en matière d'accompagnement des publics fragilisés, la MSA mobilise son service social et son réseau de proximité pour repérer, orienter

et accompagner les victimes. L'objectif est de faciliter l'accès au logement, aux droits, aux aides d'urgence, à l'insertion professionnelle et aux dispositifs de soutien, en particulier pour les femmes vivant en milieu rural, souvent confrontées à l'isolement et à la précarité. « Nous veillerons à ce qu'aucune victime ne se retrouve sans solution », souligne Stéphanie Parigino, directrice générale de la MSA Beauce Cœur de Loire. Cette nouvelle convention s'inscrit dans la continuité des engagements pris par la caisse depuis 2025 en faveur de l'autonomie des victimes de violences au sein du couple.

Élevage, patrimoine et biodiversité

LE PASTORALISME, un bien commun à préserver ?

En cette année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, proclamée par les Nations unies, le pastoralisme retrouve une visibilité à la mesure de son importance. La pratique concerne à la fois l'activité d'élevage et la valorisation des espaces naturels. Sonnaillles, transhumance, produits... fascinent. Mais derrière la carte postale se cache un monde professionnel soumis à de grands défis : bouleversement climatique, prédation, évolution des métiers, difficulté de transmission. Immersion dans un monde où tradition et adaptation avancent d'un même pas.



TRANSHUMANCE EN BAROUSSE

L'APPEL DES SOMMETS

Le temps du week-end des 5 et 6 juin derniers, 1 800 brebis, escortées par leurs bergers, ont traversé les villages de la vallée pyrénéenne de la Barousse, dans le Sud-Ouest de la France, afin de rejoindre les estives pour quatre mois. À leur suite, des curieux venus renouer ou découvrir une tradition qui fleurit bon la nature et l'air vivifiant de la montagne.

« **T**u bèles ou tu marches », scande-t-on dans la vallée de La Barousse, nichée au cœur des Pyrénées, entre le Comminges et la vallée d'Aure, lors de l'estive. La maxime de ce canton bucolique, traversé par la rivière l'Ourse, se comprend une fois qu'on a emboîté le pas des brebis qui filent à vive allure comme pressées de gagner les prairies en altitude, où l'herbe est réputée plus croquante que nulle part ailleurs.

C'est pour vivre cette frénésie ancestrale qu'une cinquantaine de touristes se sont rassemblés, ce vendredi 5 juin, à 17 heures, au pied de la cathédrale Sainte-Marie de Saint-Bertrand-de-Comminges, un village médiéval de Haute-Garonne classé parmi les « plus beaux de France ». Tous attendent en tenue de randonnée, parés pour rejoindre à pied la vallée de la Barousse.

Ce point de rendez-vous marque la première étape de la transhumance qui mène 11 km plus loin à Mauléon-Barousse, un village de 109 habitants. Là, à l'abri d'un pré, les bêtes de race tarasconnaise vont passer la nuit avant de se lancer le lendemain à l'assaut de l'estive de La Courbe, perchée à 1 500 mètres d'altitude. Cette deuxième étape, longue de près de « 18 kilomètres de bonheur », ainsi que l'annoncent les affiches, conduit le troupeau à l'orée du col de Balès, où se trouve la cabane du gardien qui va s'en occuper.

Des Baroussais sont aussi là à faire le pied de grue. Ils replongent dans les souvenirs. Un fils d'agriculteur, la soixantaine, regarde, amusé, l'attroupement grandissant des marcheurs pour une tradition qui a bercé son enfance. Il en est ému. Pour autant, il ne fera pas la marche. « C'est une autre époque », souffle-t-il comme s'il avait perdu toutes ses illusions sur cette pratique d'antan. Sourire aux lèvres, yeux attendris, Mady, 85 ans, savoure ce moment plus délicieux qu'une

madeleine de Proust. « J'ai vécu cette migration autrefois dans mon village, à Loures-Barousse, dans les années 1948-1950. C'est là que ça se passait à l'époque. Les moutons venaient de Saint-Gaudens. Le troupeau se reposait la nuit puis repartait le lendemain matin, avec les bergers et les chiens. C'était notre culture. On était heureux quand on apprenait que les moutons allaient passer. »

Joie non dissimulée, Mady a le sentiment que cette féerie de l'enfance reprend du poil de la bête. « Les collectivités relancent l'intérêt de voir les troupeaux monter en estive et remettent au goût du jour le Barousse, un fromage fabriqué avec du lait de brebis ou de vache, une spécialité d'ici. » [Lire en page 11].

Des vagues blanches

À la tête de l'événement, le parc naturel régional Comminges-Barousse-Pyrénées dont la création a été officialisée le 10 juillet, la communauté de communes Neste Barousse et le syndicat des éleveurs travaillent main dans la main, agrémentant la transhumance de rendez-vous culturels comme les concerts de chants pyrénéens ou de musique traditionnelle donnés en soirée, la randonnée-dégustation accompagnée d'un guide et les incontournables découvertes des spécialités culinaires régionales.

À 19 heures, à la vue d'une mer de moutons avançant d'un pas ferme au son des bêlements et des cloches, la ferveur s'empare des randonneurs. À peine le troupeau arrive-t-il à leur hauteur qu'il les engloutit, tel un courant d'eau. L'instant d'après, tous progressent ensemble à bride abattue sur la départementale 26 et ses abords.

Le petit commerce revit

Mauléon-Barousse s'est réveillé au son des sonnailles des brebis, le matin du 6 juin. Pendant deux jours, la vie paisible de ses 109 habitants a été rythmée par le passage des moutons, au grand bonheur du seul commerce du village : la boucherie-charcuterie-traiteur La Baroussaise. Reprise en 2025 par Jérémy Assieu, fils d'agriculteur, la boucherie propose en plus de la viande issue des fermes environnantes, du fromage et d'autres aliments du quotidien, offrant ainsi des services qui s'apparentent à ceux d'une épicerie. De son côté, l'Hôtel des Pyrénées, situé à quelques pas, a lui aussi affiché complet grâce à l'affluence liée à la transhumance.

LA QUESTION



Plus rien ne compte alors, à part le rythme impulsé par les brebis qui, les sens en alerte, battent la mesure, imposant leur coup de tête ou de cœur selon leur humeur : de temps à autre, elles grimpent sur les talus afin d'engloutir un bouquet de feuilles vertes particulièrement irrésistibles. Par gourmandise, certaines prennent la clé des champs et foncent, narines en avant, vers les prairies foisonnantes de longues tiges d'herbes. Mais c'est sans compter sur la vigilance des border collies Luxy et Moustique qui veillent au grain, n'hésitant pas à piquer des sprints pour tempérer les envies d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Le premier promène des yeux vairons qui foudroient. Le second, tout en puissance, impose le respect avec sa démarche de loup. « *Les brebis ne pensent qu'à manger. Elles ont l'estomac relié directement au cerveau et inversement. Ce sont des ventres sur pattes* », lâche Francis Crouzet, le propriétaire du tandem canidé. L'éleveur ovin viande, installé à Gèneset, s'occupe avec d'autres de fermer la marche, aidé de ses deux chiens. Ces derniers vont et viennent entre le troupeau et leur maître qu'ils fixent par intervalle avec insistance, attentifs à ses instructions, prêts à intervenir. De vrais soldats.



Constamment à l'écoute, le berger est relié aux ovins par les yeux et par les oreilles, opérant d'incessants réglages pour accompagner le troupeau vers ses quartiers d'été.



Les border collies obéissent au doigt et à l'œil à leur maître. Un dialogue permanent se noue entre les deux pour encadrer ce déplacement.

L'éleveur ne quitte pas des yeux l'avancée des brebis, anticipant les zones dangereuses ou trop étroites pour la ralentir ou l'accélérer. Il repère les plus fragiles qui montrent des signes de fatigue ou qui boitent et organise avec ses collègues leur transfert dans un véhi-

cule roulant à l'arrière. Aux manettes de la traversée, bâton en main, il dialogue à la fois avec le troupeau, ses chiens et les marcheurs, désireux de partager ce moment de communion.

Fatima Souab

Un travail de professionnel

La traversée des villages par les tarasconnaises, race ovine emblématique de la région, et leurs douze éleveurs ne s'improvise pas : elle s'organise longtemps à l'avance. Elles sont préparées à ce grand voyage en montagne. Tonte, marquage, soins... cette toilette du printemps, chaque éleveur l'accomplit avant le jour J. Personne n'oublie la petite cloche suspendue au cou dont le tintement pimente la procession à travers les villages. Carole Alonso et son mari Christophe, les gérants de l'estive de La Courbe, éleveurs de 300 brebis et d'une trentaine de vaches dans la commune de Sost, s'occupent du troupeau en altitude. Avant de monter, ils ont établi la liste des bêtes participantes grâce à la puce électronique posée sur l'oreille de chacune d'entre elles. « *Chaque semaine on sait s'il en manque ou pas et depuis combien de temps.* »

L'éleveuse intervient dans l'organisation de la montée. À bord de son véhicule, elle ouvre la marche, demandant aux marcheurs de presser le pas pour éviter de bloquer la caravane ou de se mettre sur les côtés. « *Cette gestion est un stress supplémentaire. Une année, les brebis ont fait demi-tour. Si on ne donne pas d'instructions, il peut y avoir des soucis. On est strict là-dessus parce qu'on ne veut pas qu'il y ait d'accidents.* »

En tête du troupeau, une armée d'éleveurs munis d'un bâton forme une muraille de protection. Ils orientent les ovins et guettent les débordements côté public afin d'éviter tout vent de panique. Tout au long du parcours, des collègues sont postés aux points de bifurcation pour empêcher les animaux de s'y engager. La coordination entre les acteurs est millimétrée.

À l'estive, le cheptel est laissé en liberté. Christophe veille sur les animaux jusqu'au 10 octobre. Dans la cabane où ce fils d'éleveur va vivre pendant quatre mois, tout est bien aménagé. Son travail ? « *Le matin et le soir, je rassemble les animaux et je leur donne des directions. Les samedis, je les passe au parc de contention. Cela permet de repérer celles qui sont malades et de les soigner.* » Les collègues montent l'épauler une fois par semaine. « *On trie, on vérifie leur nombre et on nettoie le sabot de celles qui boitent* », confirme Dorian Oustric, 20 ans, qui transhume avec 80 bêtes.

C'est la troisième fois que le jeune étudiant en BTS production animale à Saint-Gaudens participe à l'événement et il adore ça. « *C'est festif. On se retrouve tous ensemble, il y a une belle ambiance.* » Pour rien au monde il ne manquerait le petit déjeuner qui donne le coup d'envoi de la deuxième journée de transhumance. Ces instants de retrouvailles et de partage entre amis et famille commencent à 8 heures. Pâté, saucissons, fromage et vin en plus du café, rien ne manque pour célébrer ce rendez-vous sacré. Ensuite, chacun regagne son poste dans le cortège.

Tout au long de la saison, deux border collies aident Christophe au gardiennage et quatre patous ont pour mission de protéger le troupeau contre toute attaque de prédateur. Principale difficulté rencontrée lors de la période : le mauvais temps. « *Les brebis en sont effrayées* », explique Christophe. Mais quand le beau temps est au rendez-vous, « *elles se gardent presque toutes seules* ».



Des raisons d'en faire UN FROMAGE

Sost, village de 99 habitants situé à 3,5 km de Mauléon-Barousse, se vide peu à peu de sa population, mais pas de ses fromages, et surtout pas du plus emblématique d'entre eux : le Barousse, qui porte le nom de la vallée. Thomas Pousson, éleveur bovin de 41 ans, en a fait sa deuxième activité depuis cinq ans.

S'il n'a pas choisi des brebis pour fabriquer le Barousse, mais des vaches, des suisses des Pyrénées, une race adaptée à la montagne, c'est parce que les ovins, plus difficiles à garder, demandent plus de travail, voire la présence d'un berger pour les surveiller. « Je n'ai pas eu envie de courir », confie Thomas Pousson, qui court déjà pour assurer la fabrication de fromage à Sost et s'occuper de l'élevage de veaux sous mère à Montréjeau, sur la ferme de son grand-père, qu'il a reprise en 2006.

Depuis cinq ans, à 800 mètres d'altitude, il ne compte pas ses heures pour fabriquer, tout au long de l'année, cette spécialité locale au lait cru. « Je traite matin et soir mes dix vaches. Ensuite, le lait est transformé. Le salage est fait à sec. Je fabrique deux fois par jour du Barousse. Il me faut deux mois et demi à trois mois pour l'affiner et le mettre en vente directe. » Les tommes cylindriques, à la croûte gris orangé, sont vendues sur les marchés de Montréjeau, Luchon, Aspet et Sarp. Sous la peau, la pâte se révèle onctueuse. La saveur et la sensation d'herbe et de foin qu'elle laisse en bouche ont la puissance évocatrice d'une carte postale.

En plus de l'odeur qui rappelle les prairies verdoyantes de la vallée de La Barousse, l'une des particularités de ce produit réside dans sa capacité à varier selon les pâturages et les saisons, ce qui ravit l'éleveur-fromager. « Il change tous les jours d'aspect et de texture. Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse beau, il n'aura pas le même goût. Cette qualité-là est très intéressante à travailler. Je ne fabrique jamais la même chose. C'est ce que j'aime. » L'essentiel de sa production est réalisé entre le printemps et l'automne. L'hiver, l'agriculteur réduit la voilure.

Les vêlages des vaches sont programmés au printemps, ce qui permet une mise à l'herbe moins coûteuse. « Ils se déroulent fin avril-début mai, précise-t-il. Le travail se passe à l'étable. Avant je n'attendais pas avril pour sortir les bêtes. Depuis que je suis confronté à un problème lié aux cervidés, je ne le fais plus. Les cerfs et les biches, en surpopulation par ici, dévorent une grande partie des premières pousses d'herbe destinées aux vaches. »



Thomas Pousson, éleveur-fromager, un des derniers artisans du Barousse.

Photos : Gérard Quintana

C'est le type d'aléas qui peut ébranler un modèle économique encore fragile. Les ventes lui permettent tout juste de payer ses factures. Pour le moment, il ne parvient pas à se dégager un salaire.

Quant aux vacances, il n'en connaît ni la couleur ni le bénéfice. Il ne trouve pas le temps. Seul sur son exploitation, il s'occupe de ses bêtes jour et nuit et fait les marchés locaux pour vendre ses produits. Le service de remplacement ? Il le résume en deux mots : un coût élevé et un temps de travail proposé qui n'atteint pas les 50 heures hebdomadaires qu'il effectue.

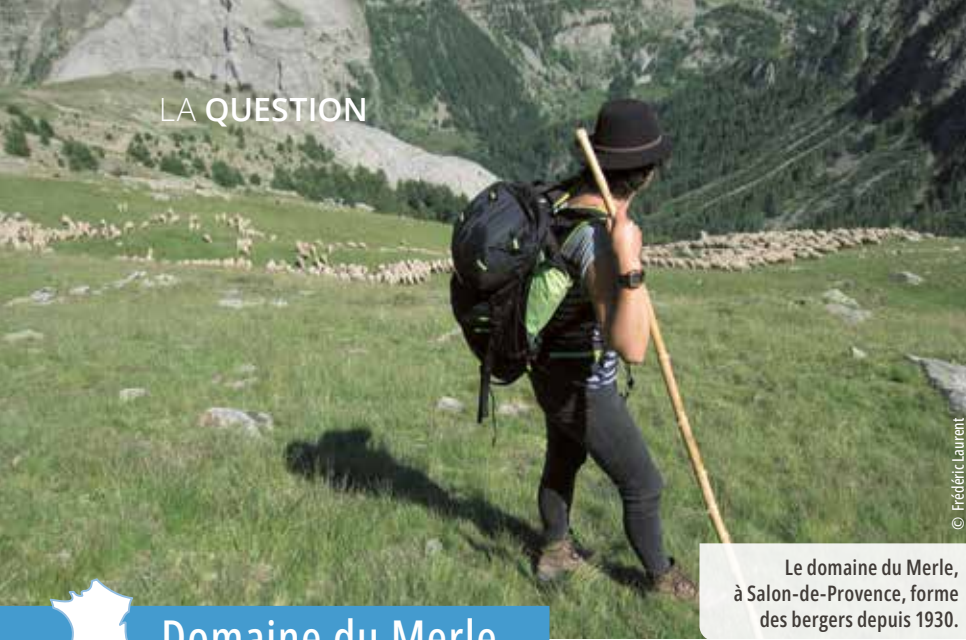
Des doutes, il en a, admet-il. « Forcément. D'abord parce qu'on travaille avec du vivant. C'est difficile de se dire, le soir, que tout va bien, et de trouver le lendemain matin un animal mort. » Son troupeau a été touché indirectement par la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Pendant quatre mois, il n'a pas pu vendre ses veaux. Résultat : moins de lait, moins de produits et moins de ventes. Heureusement la clientèle est toujours au rendez-vous : les meules produites se vendent comme des petits pains. Véritable marqueur d'identité, le Barousse reste très prisé des Pyrénéens. Aujourd'hui seuls quatre exploitants de Sost en perpétuent la tradition. Thomas Pousson est l'un de ces porte-flambeaux.

Fatima Souab

Vente à la ferme

Les fromagers sostoïses proposent tous des ventes à la ferme, une initiative appréciée par les randonneurs qui l'ont transformée en étape gourmande à leur découverte de la bourgade, traversée par une multitude de sentiers à explorer. « L'éleveur Denis Sost propose du Barousse élaboré à partir du lait des brebis, de vache et d'un mélange des deux, indique Colette Abadie, maire de Sost depuis 2014. Il fabrique aussi du matoun, une spécialité des bergers. » La difficulté du métier est soulignée par l'édile. « Beaucoup d'agriculteurs ne trouvent pas de repreneurs. Et les jeunes ne poursuivent pas l'activité des parents. Ils partent travailler en ville. »

Adresse et coordonnées des professionnels disponibles sur
tourisme-neste-barousse.fr



© Frédéric Laurent

Le domaine du Merle,
à Salon-de-Provence, forme
des bergers depuis 1930.



Domaine du Merle

FORMER DES BERGERS TOUT-TERRAIN

Préparer les futurs bergers à faire face à toutes les situations quand ils se retrouvent seuls en montagne : telle est la mission du domaine du Merle depuis 1930. Chaque année, il forme de nouveaux professionnels en leur transmettant des savoir-faire techniques, l'autonomie et les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Souvent perçu comme appartenant à un autre temps, le métier de berger est pourtant en plein renouveau. Avec 35 000 élevages pastoraux, soit 18 % des élevages français, répartis sur 5,4 millions d'hectares de pâturages⁽¹⁾, la demande ne faiblit pas. « Sur l'Arc alpin, nous avons un besoin de 800 bergers en été, indique Frédéric Laurent, coordonnateur de la formation de berger transhumant du domaine du Merle. Dans les Pyrénées, ce sont 500 professionnels qui sont recherchés et sur la région Provence, entre 200 et 300. » Depuis le retour du loup, les éleveurs sont amenés à repenser leur système de protection dont le berger fait partie intégrante.

Entre prédation, problématiques sociétales et besoins de l'élevage pastoral, la profession connaît une profonde mutation. Au domaine du Merle – plateforme pédagogique et expérimentale rattachée à l'Institut Agro Montpellier, spécialisée dans l'élevage

ovin transhumant –, situé à Salon-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, on s'efforce de donner à de futurs bergers toutes les clés pour répondre à ces nouveaux enjeux.

Pendant un an, 18 stagiaires se préparent aux situations qu'ils rencontreront en montagne, presque coupés du monde durant les longues semaines en altitude où ils gardent les troupeaux. Le cursus alterne 120 jours de cours au centre (alimentation, soins, garde des troupeaux dans différentes situations de travail, chiens de conduite et de protection, valorisation de la laine...) et 120 jours en entreprise, chez les éleveurs, avec plusieurs stages : l'agnelage, la garde en colline, et le Graal : le stage d'estive. La formation continue proposée s'adresse à tout public de 18 à 60 ans.

Une partie de la formation prend aussi en compte les aspects psychologiques dus aux contraintes du métier. « Les bergers sont soumis à une forte pression et à une charge mentale

de plus en plus importante, note Frédéric Laurent. Entre la prédation, la gestion des chiens de protection et les éventuelles conséquences de leur présence auprès des autres usagers de la montagne... ils ont beaucoup de poids sur les épaules. On veut assurer la pérennité de leur activité. Ceux qui abandonnent après leurs premières estives sont souvent ceux qui n'ont pas reçu de formation. » Pour répondre à ces nouvelles contraintes, le centre a créé des modules spécifiques. C'est le cas de l'un d'eux consacré à la communication non violente pour mieux appréhender les conflits avec certains usagers parfois réticents à côtoyer des patous, ou encore comment prendre soin de soi en estive...

Vers un emploi durable

Une formation exigeante qui porte ses fruits puisque, selon François Charron, directeur du centre, « tous les élèves trouvent un emploi dès la fin du cursus. » Beaucoup sont d'ailleurs embauchés à l'année, grâce aux modules complémentaires proposés par le centre. Le métier étant saisonnier, celui-ci élargit les compétences des élèves pour leur offrir des débouchés dans les moments creux : certains restent chez les éleveurs à l'année, d'autres se tournent vers la tonte...

La formation entre dans le projet Passtec (le pastoralisme dans les formations supérieures et techniques pour accompagner les transitions écologiques et climatiques), dans un contexte de profondes évolutions du métier. Les élèves sont ainsi sensibilisés à l'agronomie, au pastoralisme et s'ajoutent à leur formation pratique l'étude des milieux, la biologie végétale et la gestion des espaces pastoraux : prairies, parcours méditerranéens, (coussouls, colline, montagne). Une formation complète et exigeante, qui favorise un accès à l'emploi durable.

Coline Lucas

(1) Source : *Le pastoralisme : un modèle d'élevage d'avenir*, rapport d'information, commission des affaires économiques, Sénat, 3 juin 2026.



Flavie Melendez, déléguée MSA, a accueilli des participants à l'événement sur sa ferme d'alpage, à Saint-Gervais-les-Bains.

Assises européennes de la montagne

PRÉPARER L'AVENIR

Comment assurer l'avenir du pastoralisme dans les territoires de montagne ? La question était au cœur des Assises européennes de la montagne, organisées du 30 juin au 2 juillet à Sallanches, en Haute-Savoie, auxquelles la MSA Alpes du Nord a participé.

Pendant trois jours, agriculteurs, chercheurs, élus, représentants professionnels et institutions ont confronté leurs expériences autour des enjeux de l'élevage de montagne. Présente lors de la deuxième journée, Ophélie Méreau, responsable du service de prévention des risques professionnels à la MSA Alpes du Nord, a notamment pris part aux échanges consacrés aux conditions de vie et de travail des éleveurs et bergers, ainsi qu'à la formation des profession-

nels de demain, aux côtés de Flavie Melendez, administratrice MSA, éleveuse de chèvres et de vaches laitières.

« Ces échanges ont confirmé que le pastoralisme constitue un enjeu majeur pour les territoires de montagne européens », souligne-t-elle. Mais les réalités diffèrent fortement d'un pays à l'autre. Face à cette diversité, les participants ont insisté sur l'importance du partage d'expériences. Au-delà de sa fonction productive, la pratique est reconnue pour son rôle dans

l'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité, la réduction du risque incendie et le maintien d'une activité économique dans des zones parfois fragiles. Elle contribue également à l'identité culturelle de ces territoires.

Attractivité du métier

Le renouvellement des générations a constitué l'un des fils rouges des débats. Accès au foncier, niveau de revenus, pénibilité du travail, attractivité des métiers ou encore difficultés de recrutement : autant de défis qui interrogent l'avenir. « La pérennité dépend de la capacité à accompagner les actuels et futurs exploitants et bergers tout au long de leurs parcours professionnels », résume Ophélie Méreau. Parmi les pistes évoquées figurent le développement des formations, ainsi que le renforcement des coopérations entre éleveurs, les services pastoraux, les centres de formation, les collectivités et organisations agricoles.

Autre sujet majeur : la prédation. L'évolution des pratiques de protection des troupeaux modifie profondément le métier et renforce le rôle des bergers et aides-bergers. Mise en place de clôtures, gestion des chiens de protection, présence humaine accrue en estive : autant de nouvelles contraintes qui nécessitent des compétences spécifiques et un accompagnement adapté.

Ces enjeux ont été illustrés concrètement lors des visites de terrain organisées en ouverture de l'événement. À l'alpage de Joux, à Saint-Gervais-les-Bains, exploité par la déléguée MSA Flavie Melendez et son conjoint, les participants ont pu échanger sur l'accès à l'eau, l'amélioration des équipements ou encore la cohabitation entre activités agricoles et touristiques.

Pour la MSA, ces assises ont été l'occasion de rappeler que derrière les grandes orientations européennes se jouent des réalités très concrètes pour l'ensemble des acteurs. « Il était important de porter les enjeux du travail et de rappeler l'impact réel des décisions européennes sur le quotidien de nos adhérents », conclut Ophélie Méreau.

Marie Molinario

La MSA sur le terrain

Les caisses de MSA accompagnent les bergers et éleveurs à travers des actions de prévention, de santé au travail et de soutien face aux conséquences de la prédation. Elles organisent notamment des formations aux secours en montagne, au travail avec les chiens de protection, à la gestion des situations traumatiques ou encore à la prévention des risques professionnels ; proposent des dispositifs d'accompagnement psychologique après une attaque de prédateur et des aides à l'équipement.

La MSA intervient aussi dans la formation des futurs bergers, l'accompagnement des éleveurs en estive et le soutien aux exploitants confrontés à des situations difficiles. Elle participe enfin à la sensibilisation à travers des productions audiovisuelles comme *Les morsures invisibles* ou *La Montagne en sursis*, qui mettent en lumière les conséquences humaines de la prédation sur les territoires d'élevage.

Pour en savoir plus rendez-vous sur lebimsa.fr



1



2



Pastoralisme en Picardie

La botte secrète d'un BERGER DES PLAINES

En Picardie, Alexandre Lécuyer, éleveur d'agneaux de boucherie, revient aux pratiques de ses ancêtres : pour conduire et protéger son troupeau de moutons, il utilise des chiens. Leur présence sur l'exploitation a entraîné un cercle vertueux qui dépasse le cadre de ses terres. Rencontre avec un berger pas si commun.

A Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, dans l'Aisne, une partie des moutons d'Alexandre Lécuyer pâturent dans un champ de luzerne et de graminées. À première vue, rien de surprenant pour ces vastes plaines picardes. Mais en s'approchant, deux silhouettes se détachent des brebis. Des chiens de protection, éduqués pour dissuader les prédateurs, nous accueillent avec des aboiements sourds. Derrière cette scène inattendue se cache bien plus qu'un système de protection. Depuis l'arrivée des chiens sur l'exploitation, c'est surtout un véritable cercle vertueux qui s'est mis en place pour les terres et la biodiversité ainsi que pour l'agriculteur.

En cet après-midi caniculaire, une autre partie du cheptel est quant à elle au frais, à l'ombre d'un bois et à proximité d'un ruisseau, sur des terrains qui ne sont pas les siens. Une habitude qui s'est installée avec le temps : les moutons s'invitent sur les parcelles des voisins.

Quand il a repris la ferme de son père et de son oncle en 2015, Alexandre a en effet fait le pari de renouer avec les pratiques de son grand-père et de son arrière-grand-père : travailler avec des chiens pour pouvoir déplacer plus facilement son troupeau. Une idée qui lui est venue d'Écosse après un stage effectué en 2004 dans une exploitation qui faisait travailler des border collies. C'est ainsi que, sans transhumers vers les alpages de montagne, le petit village se retrouve avec

des chiens qui gardent les 450 moutons 24 h/24. S'il a fallu faire un peu de pédagogie – et un vol de moto évité grâce à eux – pour que le voisinage accepte leur présence, ils font aujourd'hui partie du paysage.

Optimiser son système

Les bêtes pâturent sur 300 hectares par an, entre couverts végétaux et intercultures. Pour celui qui se présente comme un opportuniste et qui va « *là où il y a de la nourriture pour les brebis* », la pratique offre de nombreux avantages : recyclage de biomasse, destruction des couverts, fertilisation des parcelles ou encore enrichissement des sols. Toujours tourné vers « *l'optimisation de son système* » de polyculture-élevage, il pratique également le non-labour.

Le troupeau vit 330 jours dehors et n'a quasiment pas besoin d'apport alimentaire complémentaire. Les brebis marchant sur des dizaines de kilomètres pour rejoindre un champ comptabilisent ainsi plus de 300 kilomètres par an. Des distances qui nécessitent un encadrement par des chiens de conduite. « *Ce que je fais aujourd'hui serait impossible sans eux*, confie l'agriculteur de 41 ans. *Elles piétineraient et mangeraient tout ce qu'elles trouvent sur leur passage si elles n'étaient pas encadrées.* »



1 Le troupeau parcourt plus de 300 km par an.

2 Alexandre Lécuyer gère son troupeau de brebis comme à l'époque de son arrière-grand-père et de son grand-père. Il déplace ses moutons en fonction des terrains disponibles, guidé par des chiens de berger.

3

3 Les patous veillent sur les troupeaux de l'exploitation jour et nuit, toute l'année.

Pour l'accompagner dans ce travail, Alexandre a choisi le beauceron, une race rustique et solide. « Si je compare mes chiens à des voitures, j'aime à dire que le border collie est une formule 1. Le mien, c'est un 4x4 qui fait le Paris-Dakar. Moi, pour mon travail, j'ai besoin d'un tout-terrain. » Lely, sa première chienne, est arrivée à la ferme en 2016. Elle a ensuite été rejointe par Sinu, un autre beauceron, puis par Wakanda, afin que l'agriculteur puisse toujours compter sur un chien en cas de problème.

Éducation : un long processus

À ces bergers s'ajoutent des compagnons d'un autre genre : des chiens de protection, trois de race montagne des Pyrénées (Suzanne, Milli et Merveilleuse) – les fameux patous – et un mâtin espagnol, Wyvern, chargés de dissuader voleurs de moutons, chiens errants, renards ou même... les loups ! Longtemps considérée comme lointaine, sa présence en Picardie est aujourd'hui bien réelle. Sans s'y être installé, il s'aventure de manière occasionnelle sur les terres picardes. Le département de l'Aisne est d'ailleurs classé en cercle 3 du plan national d'actions loup⁽¹⁾, et 34 communes dont Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy sont classées en cercle 2, zone de prédation probable. Une éleveuse de moutons à Housset, voisine d'Alexandre, en a fait les frais en janvier 2024, lorsque son troupeau a été attaqué, causant la mort de trois de ses brebis et un traumatisme réel pour l'agricultrice. Cette attaque fait partie de la douzaine de cas recensés dans l'Aisne depuis 2024 et pour lesquels la responsabilité du loup n'est pas écartée.

Pour celui qui équipe ses chiens de colliers GPS et de traceurs de santé, pas de doute. « Ils sont forcément passés devant mon troupeau avant d'attaquer ceux de ma voisine. Ce sont mes chiens qui l'ont protégé. »

Quand on lui demande s'il faut pour autant que tous les éleveurs prennent des chiens pour se protéger, il reste prudent. « Si on fait le calcul de ce que ça me coûte par an comparé au risque d'attaque du loup... le rapport

bénéfice-risque est faible. Cependant, cela m'évite le traumatisme d'une attaque et la perte de sommeil qui va avec. Mais il faut se préparer à des attaques plus fréquentes. Il faut surtout avoir envie de travailler avec des chiens, et avoir le truc ! Personnellement, je les considère comme mes collaborateurs. »

Cette relation particulière, les bergers la connaissent bien. Ils forment un binôme avec leur chien. Chez Alexandre, les patous restent constamment avec les brebis, et ses beaucerons au chenil, près de la maison. « Ce sont des chiens de famille qui vivent avec nous. »

Aujourd'hui, l'agriculteur se concentre déjà sur le choix d'un futur partenaire, car l'éducation des chiens de berger ne s'improvise pas. « Ça prend du temps d'élever un chien. Si je veux remplacer ceux qui vieillissent, il faut que je prenne de l'avance. Pour les chiens de protection, il faut compter un minimum de deux ans d'éducation, indique-t-il. Le chiot naît et grandit au sein du troupeau. Il s'y attache comme à sa mère ou à sa fratrie et reporte son instinct naturel de protection sur le troupeau tandis que l'instinct de prédation est inhibé. » Le troupeau devient alors la seule ressource à protéger face à toute menace.

Alexandre Lécuyer s'est d'ailleurs spécialisé dans l'éducation, d'abord en faisant ses armes auprès de Michel Pillard, berger ovin passionné de beaucerons, puis en devenant président de l'association d'utilisateurs de chiens de troupeau (AUCT) de Picardie, créée en 2023. Il est également relais local du réseau Pros'Pairs de l'Institut de l'élevage pour accompagner la mise en place de chiens de protection chez d'autres agriculteurs. Une implication complète pour ce berger des plaines.

Coline Lucas

(1) Zonage du plan national d'actions sur le loup, qui sert à identifier les territoires plus ou moins exposés au risque de prédation.

Les gardiens et les guides du troupeau

Les bergers sont accompagnés de différents types de chiens selon leurs besoins.

➤ **Le chien de protection** : il a pour rôle de protéger le troupeau. C'est un chien de grand gabarit, massif. On connaît surtout le patou, qui est à l'origine le chien de race montagne des Pyrénées mais dont le nom est parfois étendu par usage à tout chien de protection. Les autres races utilisées sont le berger d'Anatolie (ou Kangal), le chien italien berger de Maremma et des Abruzzes, le mâtin espagnol ou des Pyrénées, etc. Il peut protéger le troupeau face aux plus grands prédateurs : ours, lynx ou loup, chiens errants.

➤ **Le chien de conduite est là pour guider le troupeau**. Il a pour rôle de mener le troupeau d'un point A à un point B. C'est celui que l'on connaît le plus, à l'image du border collie qui rabat les brebis égarées avec précision et agilité. C'est un chien plus petit que le chien de protection. Il est souvent plus vif, plus agile. Les races les plus fréquentes sont le border collie, le berger des Pyrénées et le beauceron.

Benoît Dedieu

« La transhumance est un modèle D'ADAPTATION POUR L'AVENIR »

Agronome, spécialiste des systèmes d'élevage et coordinateur de la contribution de l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) à l'année internationale du pastoralisme, Benoît Dedieu porte aujourd'hui un regard éclairé sur les mutations d'une pratique millénaire confrontée aux défis du XXI^e siècle.



La transhumance est présentée comme une tradition.

Est-ce seulement cela ?

Benoît Dedieu : Elle reste aujourd'hui une réponse très concrète à des enjeux contemporains. Son principe repose sur la complémentarité entre les plaines et les montagnes. L'été, les premières sont souvent écrasées par la chaleur et manquent d'herbe, tandis que les pâturages d'altitude deviennent particulièrement intéressants pour les troupeaux. Cette logique reste pleinement pertinente et le sera probablement encore davantage demain avec le changement climatique. Il faut aussi rappeler que la transhumance n'est pas seulement le déplacement des troupeaux entre deux espaces, mais aussi le chemin lui-même. Pendant des siècles, ces déplacements ont créé des échanges entre communautés,

rythmé la vie des villages et façonné des itinéraires qui existent encore. Les fêtes de la transhumance que l'on voit aujourd'hui sont les héritières de cette histoire. Ce n'est donc pas une tradition figée, c'est un héritage vivant qui conserve toute son utilité.

En quoi est-elle une stratégie d'adaptation ?

Cette pratique repose sur une logique d'adaptation permanente. Elle permet de mobiliser différentes ressources selon les saisons, les altitudes et les conditions climatiques. C'est ce que j'appelle le « faire avec ». Le pastoralisme ne cherche pas à contrôler l'environnement, mais à composer avec lui. Il accepte l'incertitude et tire sa résilience de la diversité des milieux et des déplacements des troupeaux. Les races pastorales, rustiques, savent valoriser des végétations variées et supporter des conditions difficiles.

Les éleveurs sont au cœur de cette organisation. Leur métier a-t-il profondément changé ?

Le berger, comme l'éleveur ovin, est un spécialiste du troupeau, mais les espaces pastoraux sont devenus multi-usages. Il côtoie désormais des randonneurs, des touristes et des forestiers. Le métier exige donc de fortes compétences relationnelles : expliquer, dialoguer et gérer les tensions. Cette évolution s'accompagne d'une féminisation et de l'arrivée de personnes non issues du milieu agricole, les fameux Nima. Cela change les attentes, les parcours et les façons d'exercer le métier.

Que change la transhumance dans le quotidien des éleveurs ?

Elle impose une organisation très rigoureuse et une forte capacité d'anticipation. Pendant l'estive, le rythme est largement dicté par les animaux et les conditions climatiques, avec des horaires décalés. Les nouvelles générations cherchent davantage d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ce qui conduit à repenser certaines pratiques d'élevage.

La présence du loup bouleverse-t-elle le métier ?

Le retour du loup a profondément modifié le pastoralisme. Les troupeaux doivent être davantage surveillés, les éleveurs renforcent les protections et font appel à des aides-bergers.

La coexistence reste complexe et incertaine. Le débat est souvent caricatural, mais la réalité est nuancée et demande des solutions adaptées à chaque territoire. La question reste largement ouverte et mérite d'être documentée avec rigueur, loin des postures idéologiques, afin de trouver des formes de coexistence acceptables entre élevage pastoral et grands prédateurs.

Peut-on dire que le risque de prédation modifie le bien-être au travail des bergers ?

Oui. L'impact est très fort, au-delà de l'économie. Les attaques provoquent stress, fatigue psychologique et parfois découragement. Un troupeau, ce sont des années de travail, et sa perte est extrêmement difficile à vivre pour l'éleveur.

Les chiens de protection sont-ils devenus incontournables ?

Ils sont aujourd'hui indispensables. L'enjeu est leur encadrement, leur sélection et leur formation. Ces chiens sont de véritables outils de travail, mais ils impliquent aussi de nouvelles responsabilités pour les bergers et de nouvelles relations avec les autres usagers de la montagne.

La transhumance joue-t-elle un rôle dans la qualité des produits ?

La richesse des pâturages de montagne influence directement les produits. Des fromages comme le Beaufort ou le Reblochon doivent beaucoup aux pratiques pastorales. La diversité des plantes consommées par les animaux contribue à leur goût et à leur typicité.

Selon vous, quels seront les grands défis des prochaines années ?

Le changement climatique est le premier défi, notamment avec la question de l'eau. La prédation en est un autre, ainsi que le renouvellement des générations. Il faudra aussi mieux gérer la cohabitation entre tous les usagers des espaces pastoraux. Enfin, la préservation des races locales restera essentielle.

Que diriez-vous à un sceptique pour le persuader de l'importance de la transhumance ?

Je lui dirais qu'elle est tout sauf une pratique du passé. Elle concerne encore des dizaines de milliers d'éleveurs et repose sur une manière originale de penser la relation entre l'élevage et les ressources naturelles. À l'heure où l'on cherche à mieux s'adapter aux aléas climatiques, elle montre qu'il est possible de construire des systèmes résilients en s'appuyant sur la diversité plutôt que sur le contrôle absolu. C'est aussi un modèle qui peut inspirer d'autres pratiques agricoles. Au fond, le pastoralisme se caractérise par un triptyque qui résume bien sa singularité : production, environnement et patrimoine. Cette capacité à tenir ensemble ces trois dimensions fait toute sa richesse et toute son actualité.

Propos recueillis par
Alexandre Roger

Cinéma : « Le Berger et les ours »

À COUTEAUX TIRÉS

Le film documentaire de l'Américain Max Keegan, en salle depuis le 14 juillet dernier, raconte les tensions nées de la réintroduction de l'ours en 1996 dans les Pyrénées. Portrait d'un métier en pleine mutation.



Avec pour début et fin la transhumance des brebis aux estives des Trémailles, au col de l'Herbe Soulette en Ariège, *Le Berger et les ours* plonge au cœur d'un métier ancré dans la tradition et dans un territoire. Le récit se déploie avec l'hymne ariégeois *Arièjo, ô moun país* de l'abbé Sabas Maury, chanté en roulant les « r », comme pour marquer le caractère atemporel du lien ombilical unissant l'éleveur à son territoire et à son troupeau.

Mais le lâcher d'ours, intervenant dès les premières minutes du film, signe la fin de cette symbiose. Ce nouvel acteur s'incarne à partir de là dans la musique lancinante et dramatique qui accompagne en contrepoint le spectacle de la faune et de la flore. Plus rien n'est pareil. Les jours, les nuits, les bruits, les odeurs, le mauvais temps, les saisons, tout perd sa saveur naturelle, sensorielle et même sa fonction ressourçante pour se muer en agents mystérieux d'un nouveau suspense qui se joue au nez et à la barbe de l'éleveur.

Le documentaire décrit avec sensibilité ce quotidien changé en attente angoissée, dans lequel le berger devine l'ours à travers les carcasses des brebis qu'il laisse chaque matin. Son travail n'est plus qu'un relevé d'indices signalant le passage ou la menace du plantigrade.

« À une heure du matin, je vois l'ours qui montait. Il s'arrête ; il me regarde. Il laisse le mouton et fonce droit sur moi. J'ai eu la peur de ma vie », raconte Yves Raspaud, 63 ans, berger depuis ses 16 ans. À l'approche de sa retraite, il compose avec cette souffrance aux allures de déroute. L'homme n'en revient pas du comportement de l'ours qui ne fuit pas en le voyant. Le choc est partagé par la jeune Lisa Laguerre qui se forme à ses côtés. Longtemps elle a rêvé de devenir bergère. Elle se résout à jeter l'éponge. « Mentalement, j'ai été vaincue. »

Ces renoncements sont dépeints avec sobriété. Lisa poursuit son activité d'éleveuse autrement. Yves trouve un repreneur qu'il accompagne. Le portrait de Cyril Balthasar, fils d'éleveurs qui refuse de prendre la relève, trace une nouvelle voie. Le jeune homme s'oriente vers la photographie animalière, se passionnant même pour l'ours, comme s'il trouvait une autre façon de célébrer sa région.

Le documentaire égrène les transformations d'une profession qui, loin d'être hostile à la présence des ours, tente de trouver les solutions lui permettant de rester connectée au milieu naturel dans lequel elle évolue, fût-ce avec l'ours.

Max Keegan écoute, raconte, montre, pose des questions et engage la réflexion, sans parti pris mais avec une efficacité poétique.

Fatima Souab



En ouvrant l'assemblée générale de la CCMSA, Jean-François Fruttero a rappelé que, dans un contexte de crises multiples, la MSA « s'est fixé un cap » et entend poursuivre son engagement au service du monde agricole.

Assemblée générale de la CCMSA

Réagir aujourd'hui ET PRÉPARER L'AVENIR

« Dans les périodes d'incertitude, il nous faut apprendre à naviguer », sont les mots empruntés au philosophe Edgar Morin et prononcés par Jean-François Fruttero lors de l'assemblée générale de la Caisse centrale de la MSA (CCMSA). « La MSA ne navigue pas sans but, ni au hasard. Nous nous sommes fixé un cap et nous le tenons ! » a-t-il poursuivi réaffirmant à tous les ambitions de l'institution.

Hommage à Michel Brault

Avant l'assemblée générale, Jean-François Fruttero a tenu à rendre hommage à Michel Brault, directeur général de la CCMSA de 2011 à 2018, décédé le 7 mars dernier.

« Michel était un homme de convictions, profondément attaché au mutualisme, engagé pour la MSA et pour le monde agricole. [...] Son apport à notre institution est immense. »

Mardi 23 juin 2026, jour d'assemblée générale de la CCMSA à Paris et de canicule en France. Un épisode météorologique exceptionnel qui tend à le devenir de moins en moins. Il est 8 h 30 et le parvis, où les élus patientent en file indienne avant le contrôle de sécurité à l'entrée du bâtiment, est encore à l'ombre. La chaleur reste supportable. Cependant, les traits de la plupart sont tirés ; le manque de sommeil se fait sentir.

La canicule est au cœur des conversations, avec les conséquences des fortes températures sur les activités de ces acteurs du monde agricole et rural. Humains, bêtes, cultures, tous sont impactés. Une nouvelle fois car, après une année 2025 déjà marquée par une succession de crises, 2026 semble s'inscrire dans la même lignée. « Elles sont multiples et cumulatives, rappellera d'ailleurs François Serpaud, premier vice-président, quelques dizaines de minutes plus tard lors de son interview croisée avec Anne-Laure Torrèsin, directrice générale. Il y a les crises économiques, avec la volatilité des revenus, des crises climatiques et sanitaires, mais aussi un fort malaise social qui s'est traduit par des situations de mal-être en hausse. »

Une année « exigeante pour notre institution, pour nos équipes, pour nos élus – et bien sûr pour l'ensemble de nos adhérents, salariés comme non-salariés, juge Jean-François Fruttero dans son rapport introductif. Elle a été marquée par des tensions profondes, économiques, sociales, et tout simplement humaines. Ces difficultés, nous les connaissons bien, nous les vivons dans nos territoires, dans nos métiers et dans nos vies. Je suis fier de pouvoir dire devant vous que la MSA a répondu présent : avec des équipes mobilisées, avec des délégués engagés, avec des actions concrètes ».

Dans ce contexte difficile et tout au long de son intervention, le président tient clairement à souligner le rôle majeur que joue la MSA dans le monde rural. Conscient des fortes attentes du monde agricole et des enjeux auxquels il est confronté, il lui paraît évident que : « La MSA n'est pas seulement au rendez-vous, elle est pleinement au cœur des réponses à construire. » Et cela grâce à sa capacité à détecter les besoins, à les anticiper et à apporter des solutions. « La logique d'« aller vers » que nous avons initiée depuis plusieurs années s'est ancrée dans nos pratiques, dans notre savoir-faire, en permettant d'approfondir nos liens avec nos adhérents, qui sont notre raison d'être, mais aussi notre légitimité à agir au service des territoires. »

La MSA ne navigue pas sans but. Elle s'est fixé un cap qu'elle tient.

Les recommandations du médiateur de la MSA évoluent

DÉCRYPTAGE

Il lui permet notamment de faire face à un défi majeur : le mal-être agricole. « Nous en connaissons les racines, nous en connaissons les causes et nous sommes pleinement mobilisés pour les traiter. Mais nous faisons face à ses conséquences, qui sont vertigineuses, existentielles, trop souvent mortelles », déplore le président.

Un constat que détaille un peu plus tard François Serpaud : « Nous avons remarqué une dégradation réelle des situations ces dernières années. Pour y remédier, la MSA a fait le choix d'une réponse globale en positionnant la relation humaine au cœur de son action qui repose sur trois axes complémentaires : la détection rapide grâce au programme national de prévention du mal-être et au réseau des Sentinelles – l'accompagnement immédiat via Agri'écoute, des consultations psychologiques, des aides au répit ou un soutien économique et social – et la proximité via la démarche d'"aller vers". »

Être proactif

Une démarche qui, pour Anne-Laure Torrèsin, marque un vrai changement de logique. « Nous ne pouvons plus attendre que les adhérents viennent, ou non, demander de l'aide. Aller vers, c'est contacter directement par téléphone, SMS ou se déplacer auprès des exploitants touchés par une crise, par exemple, pour leur apporter des solutions sans attendre qu'ils les demandent. »

Mais c'est également engager une grande concertation nationale sur la simplification du 3 novembre au 19 décembre dernier. Plus de 55 000 contributions ont été recueillies. « Elles ont révélé une attente très forte de démarches plus simples, plus rapides, plus lisibles et ont nourri des évolutions concrètes comme le développement des formalités en ligne, l'amélioration des parcours usagers et la simplification administrative. Cette transformation est bien perçue par 79 % des adhérents. Ce qui prouve que la modernisation numérique améliore le service sans dégrader la relation humaine », se réjouit la directrice générale.

16 428 saisines enregistrées en cinq ans ; 1 975 pour l'année 2025, un chiffre en baisse de 8,8 % par rapport à 2024. Jean-Marie Marx, médiateur de la MSA depuis 2022, dresse le bilan de son année en portant une attention particulière à l'évolution nette du contenu de ses recommandations de portée générale. « À l'origine, elles étaient essentiellement axées sur la modification du cadre juridique, particulièrement les règles d'assujettissement et la détermination des cotisations sociales. Depuis une dizaine d'années, l'accent est mis sur l'amélioration des procédures internes. » Voie de recours amiable et « tour d'observation » des signaux faibles, le médiateur se félicite de la fluidité et de la réactivité du processus de correspondance, du délai de traitement moyen d'un mois des dossiers portant sur l'application du droit ou de la nette diminution des litiges impliquant la qualité de service. Autre temps fort de son année, les 25 ans de médiation en MSA qui se sont déroulés le 8 octobre à la caisse centrale en présence de Claire Hédon, la Défenseuse des droits.

Une relation très précieuse comme le souligne François Serpaud : « La MSA s'appuie sur sa proximité territoriale, avec son réseau d'acteurs locaux et de délégués, c'est ce qui fait son ADN. Elle peut ainsi

adapter ses réponses aux réalités de chaque territoire et de chaque crise. » Mais elle ne s'arrête pas là. Elle joue également le rôle d'interface avec les pouvoirs publics, comme le précise Anne-Laure Torrèsin : « Nous nous sommes aussi mobilisés pour mettre en œuvre des réformes majeures portées par le gouvernement, comme la réforme des retraites et la prise en compte des 25 meilleures années pour les non-salariés agricoles, la réforme de l'assiette sociale ou la loi de financement de la sécurité sociale 2026 qui a porté des mesures agricoles et sociales. »

Capacité d'adaptation, réactivité, proximité et une feuille de route ambitieuse (MSA 2030) sont des arguments de poids dans les négociations de la convention d'objectifs et de gestion (COG) [voir page 20]. D'autant plus que, comme le martèle le président : « La MSA est une organisation professionnelle incontournable, issue du monde agricole, ancrée dans les territoires, portée par des élus provenant de toutes les composantes qui font notre richesse. Comprendre, agir, proposer, influencer. Nous savons le faire. Cette position nous donne une légitimité forte ; elle appelle aussi de grandes responsabilités ».

Frédéric Fromentin

Une année d'élections et de santé au féminin

Lors d'une table ronde dédiée aux actions des délégués, Sabine Delbosc-Naudan, présidente de la commission de l'action mutualiste institutionnelle, est revenue sur les élections qui se sont déroulées en 2025. « Elles ont généré un fort taux de renouvellement, avec plus de 50 % de nouveaux élus, ainsi qu'un taux de 43 % de nouveaux membres au sein des conseils d'administration des caisses de MSA. » À propos de ces élus, François Serpaud rappellera un peu plus tard que : « Ce sont eux qui font le lien sur le terrain : repérage du mal-être, actions de prévention, accompagnement des adhérents... » Ces derniers ont mené plus de 1 600 actions en 2025. « Ce nombre reflète la vitalité de notre modèle mutualiste qui repose sur des délégués et des salariés à l'écoute des adhérents », résume Sabine Delbosc-Naudan avant de poursuivre sur la santé au féminin. Une thématique sur laquelle les délégués ont porté des actions concrètes à travers toute la France lors de l'action commune : prévention, dépistage, lutte contre les tabous... Et de conclure : « Aujourd'hui, il faut que nous soyons tous ambassadeurs de notre dynamique mutualiste en étant plus offensifs, profiter de toutes les occasions pour mettre en avant les atouts de notre modèle et ses réalisations. »



COG 2026-2030

Une ambition confirmée pour les TERRITOIRES RURAUX

Adoptée le 1^{er} juillet par le conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA, la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) pour la période 2026-2030 fixe les grandes orientations de l'institution. Simplification, prévention, gestion des crises, action sociale et modernisation : la MSA entend renforcer son rôle de pilier de la protection sociale dans les territoires ruraux.

Derrière le document technique, la nouvelle COG négociée avec l'État dessine la stratégie de la MSA, appelé à répondre à des enjeux de plus en plus complexes. Entre dérèglement climatique, crises sanitaires, besoin de renouvellement des générations agricoles, vieillissement des populations rurales et difficultés d'accès aux services, les territoires ruraux sont confrontés à des mutations rapides. Dans ce paysage mouvant, la MSA entend conserver ce qui fait son ADN : un guichet unique, une présence de proximité et une gouvernance portée par ses élus. « Notre responsabilité était claire : préserver ce qui fait la force de la MSA, tout en obtenant les moyens de continuer à remplir pleinement nos missions », indique Jean-François Fruttero, président de la CCMSA.

Simplifier pour mieux servir

Première priorité de la convention : la MSA entend accélérer la simplification administrative à travers le préremplissage des demandes, le développement du principe du « Dites-le-nous une fois » et l'amélioration de ses services numériques.

Soucieuse d'éviter toute rupture avec les publics les plus fragiles, l'institution réaffirme aussi son attachement à l'accueil

Quatre priorités

- › **Simplifier** les démarches administratives.
- › **Maintenir une présence** de proximité dans les territoires.
- › **Renforcer la prévention** et l'accompagnement des crises.
- › **Moderniser les outils** et l'organisation de la MSA.

de proximité. Les démarches « d'aller vers » conserveront une place centrale afin d'identifier les personnes qui renoncent à leurs droits ou rencontrent des difficultés particulières, en s'appuyant sur ses relais de proximité, notamment ses délégués.

« Le plan stratégique MSA 2030 a fait de la simplification des démarches et de l'amélioration de l'accès aux droits une priorité majeure, précise François Serpaud, premier vice-président de la CCMSA. La COG apporte à ces sujets des réponses très concrètes. »

Prévention et accompagnement des crises

La prévention figure parmi les priorités renforcées, qu'il s'agisse de santé publique ou de risques professionnels. L'accompagnement des crises reste, lui aussi, au cœur du dispositif. Leur multiplication a confirmé le rôle de la MSA comme premier soutien des exploitants et des salariés confrontés à des situations d'urgence. La nouvelle COG doit permettre de maintenir cette capacité d'intervention rapide au plus près du terrain.

Un acteur de cohésion territoriale

Autre axe fort : le maintien des politiques sociales dans les campagnes. Accompagnement du vieillissement, petite enfance, accès aux soins, mobilité ou insertion sociale et professionnelle demeurent au cœur de l'action de la MSA.

L'organisme revendique aussi son rôle d'acteur du développement social local. Dans de nombreux territoires ruraux, il constitue l'un des derniers réseaux capables d'intervenir simultanément sur les questions de santé, de solidarité et d'accès aux services.

Moderniser sans perdre la proximité

La COG prévoit enfin de poursuivre la transformation de l'institution. Modernisation des systèmes d'information, nouveaux services numériques, amélioration des outils des collaborateurs et coopérations renforcées avec les autres régimes de protection sociale doivent permettre de gagner en efficacité et en qualité de service.

La MSA devra néanmoins poursuivre ses efforts dans un contexte budgétaire contraint. Anne-Laure Torrèsin, directrice générale de la CCMSA, ajoute : « Si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous souhaitions sur les effectifs, nous sommes en revanche parvenus à préserver un budget consacré à nos équipes globalement identique, contrairement à la COG précédente. »

En préservant les moyens essentiels à ses missions et en réaffirmant sa présence au plus près des habitants, « cette COG trace une trajectoire ambitieuse : moderniser la protection sociale agricole sans renoncer à la proximité qui constitue, depuis toujours, sa marque de fabrique. Elle n'est pas une fin en soi, elle marque le début d'une nouvelle étape pour notre institution », conclut Jean-François Fruttero.



Patrick Bangert

LA VOIX DES TRAVAILLEURS DE LA FORÊT

Du zoo de Mulhouse aux massifs forestiers du Haut-Rhin, puis à la MSA d'Alsace, Patrick Bangert, ancien bûcheron, a construit un parcours à rebours des évidences. Celui d'un homme de terrain engagé pour rendre visibles celles et ceux que l'on oublie trop souvent.



et de l'auto-entrepreneuriat. Une évolution qui fragilise. Alors il s'engage. Délégué du personnel, syndicaliste, membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, il alerte, défend, dérange parfois.

Aujourd'hui à la retraite, son combat se poursuit à la MSA d'Alsace. Délégué du canton d'Ensisheim et administrateur depuis 2015, sentinelle contre le mal-être, il accompagne ceux qui vacillent : professionnels isolés, agriculteurs en difficulté, collègues abîmés par le métier. « *Ceux qui travaillent dans la forêt sont invisibles.* » Lui s'attache à leur donner un visage. Dans un carnet, il note les noms, les âges, les accidents. Une mémoire des vies fauchées qu'il refuse de laisser disparaître.

Son engagement s'étend aux plus fragiles, notamment à travers une structure d'insertion pour personnes en situation de handicap. Il y défend le lien, la dignité et le collectif. Chez lui, la solidarité est une pratique quotidienne. Il témoigne aussi des bouleversements de la forêt : sécheresses, maladies et dépérissements. Sans emphase, mais la voix empreinte de gravité. « *On ne se rend pas compte de la vitesse à laquelle tout se dégrade.* » Pour lui, elle est un pilier, un bien commun qui risque de disparaître.

À la retraite, il continue de marcher, de planter, de transmettre. Dans sa pépinière, il fait pousser des arbres qu'il offre pour replanter haies et paysages. Une manière, simplement, de prolonger le geste.

Rien de spectaculaire en apparence. Mais une fidélité tenace à ses valeurs, et cette conviction tranquille : les combats justes méritent d'être menés jusqu'au bout.

Alexandre Roger

Il parle lentement, mais chaque mot porte. Chez lui, pas d'effet, pas de détour : seulement la vérité d'une vie au contact du bois, du danger et des hommes. La forêt n'est pas un décor. C'est une école, presque une manière d'être au monde.

Né en 1956 à Mulhouse, dans une Alsace industrielle, rien ne le prédestinait à devenir bûcheron. Pourtant, très tôt, un imaginaire prend racine : les arbres, la nature, les horizons ouverts. À 16 ans, il quitte l'école sans diplôme mais doté d'une curiosité intacte. Ses débuts sont atypiques. Soigneur animalier au zoo de Mulhouse, puis animateur dans une ferme pédagogique, il apprend « *en faisant* ». Il a, déjà, le goût du concret, du vivant, et cette capacité à s'engager sans filet.

C'est à l'Office national des forêts qu'il trouve sa voie. Pendant trente ans, il arpente les massifs du Haut-Rhin, tronconneuse à la main. Le métier est rude, dangereux, parfois brutal. Les accidents jalonnent les parcours. Les disparitions aussi. Lui s'en sort, dit-il, par vigilance autant que par chance. « *On n'est jamais plus fort que l'arbre que l'on coupe.* »

Au fil des années, il voit le métier changer : mécanisation, nouvelles organisations, montée de la sous-traitance

On se dit presque tout...

► Une personnalité que vous admirez ?

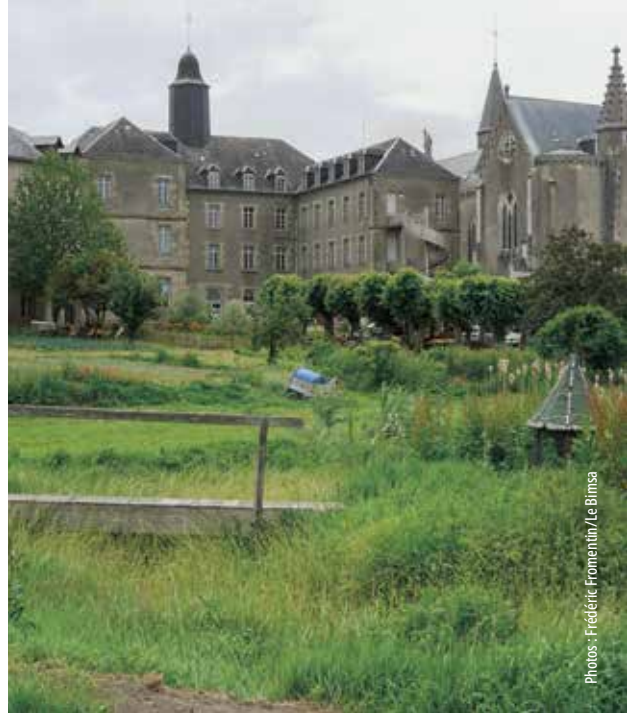
Le chanteur Georges Moustaki, pour sa sincérité et la fidélité à ses engagements. Plus largement, j'admire les personnes qui restent droites et ne trahissent pas leurs valeurs.

► Que sont devenus vos rêves d'enfant ?

Ils sont restés intacts : la forêt ne m'a jamais quitté.

► Vos plaisirs ou loisirs favoris ?

Faire pousser des arbres dans ma pépinière et les partager. Marcher en forêt, et écouter ce « *bain sonore* » qu'offre la nature. La pratique du yoga depuis mon plus jeune âge m'a également permis de faire face à la dureté du métier.



Photos : Frédéric Fromentin / Le Bimsa

« Notre action s'étend de l'urgence sociale à la stabilité par le logement et la réinsertion professionnelle », explique Léo Dumignard (au centre), directeur de l'Association Les Amis de traces de pas.

Le lieu offre à celles et ceux que la vie a malmenés un cadre et une qualité de vie propices au ressourcement, à la reconstruction progressive et à la réappropriation de la vie en société.



Insertion

SUR UN AIR DE FAMILLE

Lauréate de l'appel à projets « Inclusion et ruralité » de la MSA, l'association Les Amis de traces de pas aide les personnes en insertion à voir le bout du tunnel. Hébergements d'urgence, pension de famille et chantier d'insertion constituent les maillons de cette chaîne solidaire installée dans un cadre magnifique au cœur de la Creuse.

La Souterraine, dans la Creuse. Ça ne s'invente pas. Il ne manquerait plus que le maire de cette commune d'un peu moins de 5 000 habitants s'appelle monsieur Pelle ou Pioche. Il n'en est rien, rassurez-vous. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'elle porte bien son nom. Comme le département qui l'abrite, elle semble enfouie au fin fond de la France. Dans son écrin de verdure, ses habitants se sentent isolés. La lumière médiatique est une rareté pour elle. Mais comme nombre de choses dissimulées, elle recèle pourtant des richesses.

Il y a bien sûr celles héritées de son époque médiévale. Quand les pèlerins de Compostelle s'y reposaient à l'abri des fortifications, ils y trouvaient une église (bâtie au-dessus d'une crypte de grande taille qui fut un lieu de culte gallo-romain – origine du nom de la ville) et, dès 1392, un hôpital. Quant aux sœurs hospitalières de Saint-Alexis, elles s'installent

dans leur couvent en 1732. Outre la magnifique chapelle du Sauveur, il comprend des jardins d'agrément, un potager et des bâtiments agricoles.

L'idée n'est pas d'en dessiner la carte postale mais d'installer le cadre. Et si le cadre est resté, les locataires, eux, ont changé. En 1999, le couvent devient la pension de famille « Alchimie des jours » gérée par l'association Les Amis de traces de pas avec le soutien de l'État, du conseil général de la Creuse et de la mairie de La Souterraine. En 2005, après plusieurs années de préparation et d'aménagement, les premiers pensionnaires s'installent en lieu et place des sœurs. Il s'agit de personnes en voie d'insertion et cette pension leur offre un type d'habitat alternatif. Elle participe à la mise en œuvre d'un dispositif novateur dans le domaine de l'action sociale entrepris de longue date par les acteurs du territoire.

Ce lieu propose à celles et ceux que la vie a malmenés, une qualité de

vie et un cadre leur permettant de se ressourcer, se reconstruire progressivement et réapprendre la vie en société. La pension de famille est l'un des quatre maillons qui constituent cette chaîne ; le chantier d'insertion « Les Jardins du couvent », l'hébergement d'urgence « ADN » et celui pour femmes et familles en détresse « La Maison des femmes » en sont les trois autres.

Se reconstruire

« Notre action s'étend de l'urgence sociale à la stabilité par le logement et la réinsertion professionnelle », explique Léo Dumignard, directeur de l'Association Les Amis de traces de pas. *Peu d'associations font ça.* » L'hébergement d'urgence, et ses deux places, offre un abri temporaire aux personnes en situation de grande exclusion. En 2024, 55 de ces dernières ont été hébergées pour un total de 331 nuitées. Unique en Creuse,

la Maison des femmes, qui dispose de dix places et permet une prise en charge jusqu'à 6 mois, est une réponse aux situations de grande précarité et d'exclusion.

Parfois, pour l'une de ces personnes, la solution passe par l'Alchimie des jours et/ou par les Jardins du couvent. Malheureusement, avec un agrément pour 29 places, la pension de famille ne peut accueillir tout le monde. D'autant plus que les pensionnaires peuvent rester tant qu'ils le veulent, s'ils s'acquittent sur un projet de réinsertion par le biais du logement, détaille Léo Dumignard. *D'autres, fracassés par la vie, ne se voient pas repartir dans un logement autonome et préfèrent rester.* »

Le résident le plus ancien y vit depuis l'ouverture. Âgé de 75 ans, il terminera certainement sa vie ici, comme environ 60 % du public accueilli. En 2025, il y a eu six départs et donc l'accueil de six nouveaux pensionnaires. Intégrés à la vie de la maison comme leurs camarades, ils sont épaulés par une équipe de travailleurs sociaux et organisés comme le serait une grande famille. Ils se partagent les tâches quotidiennes, participent à diverses activités communes et bénéficient d'un accompagnement global (santé, administratif, logement, insertion professionnelle, loisirs, famille...).

À l'extérieur, dans les Jardins du couvent, le chantier d'insertion centré sur le maraîchage biologique, le bois de chauffage et les prestations de services participe de la même ambition : accompagner des personnes en grande fragilité sociale et professionnelle vers une réinsertion durable. Dans ce cadre structurant, elles ont le temps de développer des compétences professionnelles concrètes, de renforcer leur autonomie et leur confiance en elles. D'autant plus que, par leur travail, elles contribuent aux circuits courts, soutiennent l'économie locale et solidaire et permettent de diversifier les sources de revenus de l'association.

En ouvrant leurs portes lors de la vente de légumes deux fois par semaine, au cours d'événements comme un marché de producteurs locaux ou en accueillant une compa-

gnie d'art de rue dans leur jardin, les résidents bâtissent des ponts avec la population. « *Nous sommes inclus dans la vie de la cité*, se félicite le jeune directeur. *Notre idée, désormais, est de faire rentrer le grand public sur le site et de casser les a priori.* »

Recherche de financement

Un territoire où le sens de l'humain et la solidarité semblent profondément ancrés, quatre structures en une pour venir en aide aux personnes laissées à la marge : que rêver de mieux ? « *La difficulté, c'est la réduction des financements publics. En 2026, le budget des chantiers d'insertion a diminué de 2,1 %, déplore-t-il. Ça devient très compliqué.* »

Ce sont ces subventions publiques qui permettent de faire vivre les dispositifs d'hébergement. Seul le chantier d'insertion génère un chiffre d'affaires, utilisé notamment pour tout ce qui concerne son fonctionnement au quotidien. Les salariés en insertion, l'encadrement technique et l'accompagnement socioprofessionnel sont financés par les subventions de la préfecture de la Creuse et du département. « *On nous pousse à abandonner le modèle du chantier d'insertion au profit de celui d'une entreprise d'insertion. Ce qui signifie aller vers davantage de rentabilité, de chiffre d'affaires et il n'est alors plus possible d'accueillir le même public.* »

Pour survivre pendant ces temps de crise, l'association doit aller chercher des fonds privés, répondre à des appels à projets, comme Inclusion et ruralité (voir encadré). « *Celui-ci est important et nécessaire pour nous afin de pouvoir assurer la mission que nous nous sommes fixée* », rappelle Léo Dumignard. Malgré tout, il ne se départit ni de son enthousiasme, ni de cet esprit qui semble régner en ces terres : « *C'est une ville où la vie associative est très vivante. J'en ai bénéficié étant jeune et pouvoir y contribuer à mon tour me paraît être un juste retour des choses.* »

Frédéric Fromentin

Inclusion et ruralité

L'association Les Amis de traces de pas fait partie des 35 lauréats de la deuxième saison de l'appel à projets Inclusion et ruralité.

Créé par la MSA et soutenu par La Banque des territoires, ce programme vise à accompagner pendant trois ans le développement de structures d'insertion par l'activité économique, qui contribuent notamment à renforcer la résilience alimentaire des territoires ruraux.

Ce soutien, à la fois stratégique et financier, a permis d'améliorer les conditions de vie des salariés et de développer les activités de l'association. Le chiffre d'affaires devrait ainsi progresser, porté par le bon fonctionnement du chantier d'insertion. « *Ce résultat a été obtenu grâce à Inclusion et ruralité et au travail de diagnostic et d'accompagnement réalisé avec l'incubateur creusois Le Décapsuleur et la MSA du Limousin. Au-delà du financement, il y a surtout un véritable accompagnement humain* », précise Léo Dumignard.

Le programme permet également de favoriser les échanges et les coopérations, à l'image de la rencontre Territoire & Coopération organisée le 3 juin dernier à La Souterraine. À l'invitation de la MSA, entreprises locales, partenaires sociaux et acteurs associatifs sont venus découvrir Les Amis de traces de pas et réfléchir ensemble à de futurs partenariats. Objectif : créer du lien et contribuer à lever certains freins à l'emploi, comme les problématiques de mobilité ou de logement.



Plus d'infos sur
inclusion-ruralite.msa.fr



Répit administratif

Derrière les papiers, L'HUMAIN

Trois ans après son lancement en MSA Alpes du Nord, et un an après sa généralisation à l'échelle nationale, retour sur la terre natale du dispositif de répit administratif, à la rencontre de celles et ceux qui le font vivre. Un accompagnement devenu vital pour aider les agriculteurs en grande difficulté à reprendre pied.

« **Q**uand je suis arrivée la première fois, le courrier n'était pas ouvert depuis plus d'un an. Il s'entassait au bord de la fenêtre, jusqu'à cacher la lumière », se souvient Camille Chaduteau, elle-même ancienne agricultrice. Elle intervient au domicile des ressortissants MSA en tant qu'assistante administrative. « Dans une autre ferme, la famille ne pouvait même plus partager les repas autour de la table. Les papiers prenant toute la place, ajoute-t-elle. Ça m'a marquée car visuellement, c'était l'image même de ce pourquoi on est là. » Ces situations, les 23 autres professionnels conventionnés par la MSA Alpes du Nord les rencontrent régulièrement.

Le 30 juin, à Saint-Baldoph, en Savoie, une quinzaine était réunie pour partager leurs expériences de terrain lors d'une journée consacrée au répit administratif organisée par la MSA. L'occasion de renforcer le réseau, d'échanger sur les pratiques et d'harmoniser les interventions auprès des exploitants agricoles en difficulté.

Derrière les papiers qui s'empilent, les démarches numériques incomprises, les déclarations en attente, toutes et tous se font les témoins d'une même réalité : l'épuisement d'hommes et de femmes, désorientés face à des tâches administratives devenues insurmontables. Grâce à cette prestation extralégale lancée en 2023 par la caisse (voir encadré), les assistantes administratives interviennent en appui aux travailleurs sociaux pour aider les exploitants à reprendre le dessus, leur redonner confiance et autonomie.

Les retards administratifs constituent le symptôme visible de difficultés profondes. « On peut très bien être compétent mais ne plus être en capacité de faire », résume une travailleuse sociale. Surcharge de travail, maladie, difficultés familiales conduisent progressivement les exploitants à repousser les démarches. « On empile, on met de côté... puis cela devient insupportable à gérer, observe Colette Violent, coprésidente de la commission



d'action sanitaire et sociale de la MSA Alpes du Nord, ancienne agricultrice. Il y a déjà énormément de travail sur une exploitation. Quand on rentre le soir, on a souvent autre chose à penser. Et on repousse au lendemain. » À cela s'ajoutent des démarches complexes, multiples et largement dématérialisées. Pour certains, la peur de se tromper peut devenir paralysante. D'autres abandonnent face aux outils numériques ou à l'accumulation des formalités. Et les conséquences peuvent être majeures : comptabilités bloquées depuis plusieurs années, aides non sollicitées, droits perdus faute de documents à jour.

Établir une relation de confiance

Pour autant, l'accompagnement ne commence jamais par le tri d'une pile de courriers. « Ce n'est pas quelque chose qu'on propose d'emblée. Il faut le temps de créer des liens de confiance », explique Laurence Diverres, assistante sociale. Une fois le besoin identifié et la prestation acceptée, un rendez-vous est organisé à domicile. Travailleur social, exploitant et assistant administratif définissent ensemble les objectifs de l'accompagnement dans le cadre d'un contrat tripartite, et font connaissance. « Le tri des papiers ne démarre pas dès ce jour-là. Pour une première rencontre, ce serait un peu trop intrusif », précise Laurence Diverres.

Car derrière les documents se cache une part d'intimité. « Il y a une certaine honte à faire entrer quelqu'un dans son foyer, dans ses papiers qui souvent ne sont pas triés, souligne Colette Violent. Perdre pied sur l'administratif, c'est aussi perdre confiance en soi. » La relation créée en amont par le travailleur social est alors essentielle. « La confiance établie avec l'agriculteur permet d'introduire cette nouvelle professionnelle qui va entrer dans sa situation, dans sa vie », explique Laurence Diverres.

Une fois le dispositif engagé, le travail commence par un diagnostic. Quelles sont les urgences ? Par quoi commencer pour remettre la personne en mouvement ? « Nous sommes un peu des couteaux suisses », résume Camille Chaduteau.



Le 30 juin à Saint-Baldoph, en Savoie, assistants administratifs et travailleurs sociaux ont échangé sur leurs expériences et leurs besoins lors d'une journée organisée par la MSA Alpes du Nord.

Les assistantes administratives interviennent en effet sur des sujets très variés : classement des documents, organisation des dossiers, gestion des courriers et des mails, création d'outils de suivi, démarches fiscales, prestations sociales, demandes de retraite, contrats d'assurance ou encore accompagnement aux usages numériques ; la liste est longue.

Leur rôle consiste d'abord à remettre de l'ordre. Mais aussi à débloquer des situations parfois figées depuis plusieurs années. Certaines créent une arborescence informatique complète, d'autres mettent en place des calendriers de suivi ou des systèmes de classement adaptés aux habitudes de l'exploitant.

Et les bénéfices dépassent de loin le simple gain de temps. Camille Chaduteau évoque le cas d'une famille nombreuse qui avait accumulé des années de retard dans la transmission de ses documents comptables. Résultat : perte de droits et difficultés pour accéder à différents dispositifs, telles que des bourses pour les enfants. « *Le nombre d'aides ou de subventions qu'ils ratent parce que des dossiers sont en retard est impressionnant* », observe-t-elle.

L'objectif n'est cependant pas de faire à la place de l'agriculteur. « *C'est aussi à nous de les rendre autonomes* », rappelle Laurine Mottaz, présente dès la création du réseau. Chaque accompagnement vise à transmettre des méthodes, des outils et des repères pour permettre à la personne de reprendre progressivement la main.

Un travail en tandem

La complémentarité avec les travailleurs sociaux constitue l'une des forces du dispositif. « *Notre duo est vraiment complémentaire*, estime Laurence Diverres. *Les assistantes administratives accomplissent des tâches qui ne rentrent pas dans nos missions, tandis que nous poursuivons l'accompagnement social global.* » L'assistante sociale reste présente tout au long du parcours. « *Elles ont cette disponibilité que nous n'avons pas, reconnaît Laurence Diverres, de se rendre plus régulière-*

ment sur les exploitations, et cela apporte une autre vision de la situation. »

Ces professionnelles ne sont pas laissées seules face à des situations parfois lourdes psychologiquement. Toutes sont intégrées au dispositif des Sentinelles et peuvent s'appuyer sur la MSA et ses partenaires. Elles disposent de ressources pour être soutenues lorsqu'elles sont confrontées à des cas particulièrement difficiles, telles que la cellule Oser les mots ou Agri'écoute. « *On n'est jamais seules*, confirme Camille Chaduteau. *Quand on sent que les situations sont vraiment fragiles, on sait qu'il y aura toujours quelqu'un derrière nous.* »

Retrouver un peu d'air

Au terme de l'accompagnement, les résultats ne se mesurent pas uniquement au nombre de dossiers traités ou de courriers classés. Les bénéficiaires évoquent un soulagement, certains expliquent que cela leur a permis de dépasser une véritable phobie administrative.

Les travailleurs sociaux observent également des effets plus larges : diminution du stress, regain de confiance, amélioration des relations familiales ou capacité retrouvée à effectuer certaines démarches seul. Plusieurs engagent même l'assistante administrative à la fin de la prestation financée par la MSA. Parfois, un an n'aura pas suffi à rattraper le retard accumulé, souvent le gain est tel qu'ils ne veulent plus s'en passer.

Dans la ferme où le courrier masquait la lumière, la fenêtre est désormais dégagée. Les documents ont été triés, rangés. Un bureau a trouvé sa place dans la maison. Et derrière ces papiers remis en ordre, c'est souvent beaucoup plus qu'une organisation administrative qui a été reconstruite.

Marie Molinaro

Une prestation devenue indispensable

Née en 2023 en MSA Alpes du Nord, l'aide au répit administratif répond à un constat partagé par les travailleurs sociaux : de nombreux exploitants agricoles se retrouvent submergés par les démarches, courriers et obligations administratives. Expérimenté avec des assistantes administratives conventionnées, il vise à prévenir l'épuisement professionnel grâce à un accompagnement ponctuel et personnalisé. Après une évaluation sociale, l'exploitant peut bénéficier de cette prestation extralégale pouvant aller jusqu'à 1 500 euros et d'une durée de 49 heures maximum réparties sur un an, afin de retrouver de l'autonomie sans se substituer à un secrétariat permanent.

Le dispositif a rapidement fait ses preuves : 42 exploitants en ont bénéficié en MSA Alpes du Nord en 2025. Déployée par 33 caisses MSA au niveau national, via le programme de prévention du mal-être agricole de la CCMSA et avec l'aide de Pascale Peissak, responsable de l'action sanitaire et sociale à la MSA Alpes du Nord, à l'origine du projet, l'aide a permis d'accompagner 564 exploitants la même année. Face à ces résultats, la MSA a décidé de pérenniser la prestation en 2026, après validation du ministère de l'Agriculture.

Plus d'infos sur msa.fr/aide-au-repit-administratif

Le chiffre

15 500

nouveaux cas
de mélanome par an
en France, un chiffre
multiplié par 5 en
moins de 30 ans.

Source : Institut national du cancer

L'exposition chronique au soleil des travailleurs agricole les rend particulièrement vulnérables aux carcinomes cutanés, qui touchent principalement les zones découvertes du visage.

Soleil à haut risque

L'ANGLE MORT DES UV

Alors que les températures battent record sur record en France depuis le mois de mai la question de la protection des travailleurs face aux fortes chaleurs s'impose désormais comme une urgence sanitaire reconnue. Pourtant, l'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV) demeure un angle mort des politiques de prévention, malgré les risques avérés qu'elle fait peser sur les personnes exerçant une activité en extérieur.

Le 10 juillet marque un tournant. Pour la première fois, le gouvernement déclenche le plan Orsec « chaleurs extrêmes », un dispositif inédit destiné à organiser la réponse face aux épisodes de canicule et à protéger les personnes les plus vulnérables dans les départements placés en vigilance rouge par Météo-France.

À l'ombre de cette urgence, un autre risque, moins visible, continue de s'installer : celui des rayonnements UV. Dans les champs, sur les chantiers, dans les cours d'école ou au bord des routes, des millions de travailleurs évoluent chaque jour en plein soleil. À mesure que les températures grimpent, ils se découvrent, s'adaptent, improvisent. Et s'exposent, souvent sans le savoir, à des niveaux élevés d'UV.

« On observe aujourd'hui une vraie prise de conscience, mais aussi une confusion persistante entre chaleur et UV », constate Pierre Cesarini, porte-parole de l'association Sécurité solaire. Créée en 1994 à l'initiative de son père, médecin-chercheur à l'Inserm, celle-ci s'est imposée comme une actrice de référence. Elle a contribué, dès les années 1990, à introduire les indices UV dans les bulletins météo – aujourd'hui largement intégrés – et travaille aux côtés des institutions pour structurer la prévention. Soutenue par le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, elle travaille au développement et à la diffusion de programmes d'éducation à la santé solaire en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La confusion est tenace. La chaleur se ressent immédiatement : elle pèse, fatigue, déshydrate. Les UV, eux, sont invisibles. Leur action est silencieuse et cumulative. « Ce n'est pas parce qu'il fait frais qu'il n'y a pas d'UV », rappelle Pierre Cesarini. Leur intensité dépend avant tout de la position du soleil dans le ciel. Résultat : même par températures modérées, les risques peuvent être élevés.

À court terme, ce sont les coups de soleil. À long terme, des cancers cutanés dont la fréquence est en progression.

Parmi les populations les plus touchées, les travailleurs agricoles occupent une place centrale. Leur exposition chronique les rend particulièrement vulnérables aux carcinomes cutanés, l'un des cancers de la peau les plus fréquents, qui touchent principalement les zones découvertes du visage.

Le monde agricole en première ligne

Selon les données 2023 de l'OMS et l'Organisation internationale du travail (OIT), à l'échelle mondiale, un tiers des décès liés à certaines formes de cancers de la peau (non mélanome) est attribué à des expositions professionnelles prolongées. L'exposition au rayonnement UV solaire est le facteur de risque lié au travail représentant la troisième cause de morbidité la plus élevée attribuable aux décès par cancer dans le monde⁽¹⁾.

Mais la liste dépasse large-



Plus d'infos sur
soleil.info

ment les exploitations agricoles : ouvriers du bâtiment, agents des collectivités, animateurs de centres de loisirs, pêcheurs à pied, facteurs, forces de sécurité ou encore maîtres-nageurs sauveteurs sont autant de métiers où le soleil fait partie du quotidien et est souvent banalisé.

Sur le terrain, les résistances persistent. « *Beaucoup pensent que se protéger est compliqué ou contraignant. En réalité, les solutions sont simples* », insiste l'expert.

Adapter les horaires pour éviter les heures les plus exposées (12 à 16 heures) lorsque c'est possible. Entre 10 et 14 heures dans les territoires ultramarins, où les rayonnements UV peuvent être deux fois plus élevés qu'en métropole. Rechercher l'ombre, ou la créer. Porter des vêtements couvrants. Des gestes élémentaires, encore inégalement appliqués. Contrairement aux idées reçues, un simple vêtement en coton peut bloquer la majorité des UV. Des équipements plus techniques – textiles rafraîchissants, protections adaptées – commencent à se diffuser.

Dans les crèches et les écoles, une autre bataille se joue. Celle de l'adaptation des espaces. « *On ne peut plus concevoir des cours d'école sans zones d'ombre* », tranche Pierre Cesarini. Les professionnels de la petite enfance s'emparent progressivement du sujet : aménagement des espaces, organisation des activités extérieures, sensibilisation des enfants. Mais les pratiques restent hétérogènes, dépendantes des moyens et des territoires.

Les effets du soleil ne s'arrêtent pas à la peau. Les yeux sont également en première ligne. L'exposition aux UV favorise notamment la cataracte, dont le nombre d'interventions ne cesse de croître. Une protection adaptée – lunettes couvrantes, chapeaux – permettrait pourtant d'en retarder une part significative.

Face à cette réalité, plusieurs pays européens ont déjà reconnu certains cancers cutanés comme maladies professionnelles. Une évolution encore en débat en France. « *Ce serait un levier majeur pour structurer la prévention* », estime Pierre Cesarini. Reconnaître ces pathologies, c'est aussi renforcer la responsabilité des employeurs et accélérer l'adoption de mesures concrètes.

À mesure que le climat se réchauffe, l'exposition s'intensifie. Les comportements, eux, évoluent plus lentement. « *Les solutions existent, elles sont simples, souvent peu coûteuses. Ce qui manque encore, c'est un mouvement collectif* », résume l'expert.

L'exposition au soleil n'est plus un risque ponctuel, mais une réalité durable. Le défi n'est plus seulement de sensibiliser, mais d'organiser. Car face aux UV, comme face à la canicule, l'anticipation devient une condition de la protection des travailleurs en extérieur comme du grand public.

Alexandre Roger

(1) OMS et OIT, *Global, regional and national burdens of non-melanoma skin cancer attributable to occupational exposure to solar ultraviolet radiation for 183 countries, 2000–2019*, Environment International, 2023.

Chaleur au travail : des obligations renforcées

Face aux épisodes de chaleur intense, la réglementation impose depuis le 1^{er} juillet 2025 des mesures renforcées pour protéger les travailleurs, notamment en agriculture, particulièrement exposés. Dès le déclenchement de la vigilance « jaune » par Météo-France, l'employeur doit adapter l'organisation du travail et limiter l'exposition aux heures les plus chaudes. Le code du travail prévoit la mise à disposition gratuite d'une boisson non alcoolisée lorsque les conditions l'exigent (article R.4225-3) et, en cas de forte chaleur, la fourniture d'une eau potable fraîche en quantité suffisante, maintenue à proximité des postes (article R.4463-4).

Dans les travaux forestiers et agricoles, un minimum de 3 litres d'eau par jour et par salarié est requis (article R.717-84-2 du Code rural et de la pêche maritime).

En agriculture, la prévention repose aussi sur l'adaptation des tâches (horaires aménagés, alternance exposition/ombre), le choix de parcelles moins exposées et l'équipement des engins (cabines filtrantes, ventilation).

La fourniture d'équipements adaptés – vêtements couvrants, chapeaux, lunettes anti-UV, crème solaire – complète ces mesures, qui doivent être intégrées au document unique d'évaluation des risques (Duerp).

Un marathon sous 34 °C

Le 19 juin, sous un soleil déjà écrasant (34 °C à l'ombre relevés à Châteauroux, dans l'Indre), la MSA Berry-Touraine a orchestré une journée « marathon » de sensibilisation aux risques liés à la chaleur et aux UV. Radios, presse locale, rencontres institutionnelles, échanges avec les acteurs de la petite enfance : la prévention s'est jouée sur tous les fronts, du studio de radio jusqu'aux champs. C'est précisément sur ce terrain que la journée a pris tout son sens, lors de la visite de la ferme expérimentale des Bordes, à Jeu-les-Bois. Accueillis par Fabien Restoueix, son responsable, les représentants de la MSA et l'expert Pierre Cesarini ont arpenté cette exploitation de référence, engagée en agriculture biologique. Ici, pas de théorie : en pleine chaleur, la question des conditions

de travail en extérieur s'impose d'elle-même. Organisation des horaires, adaptation des tâches, protection contre le soleil : les échanges ont mis en lumière des pratiques déjà en place, mais encore inégales.

De cette séquence naît l'ambition de faire de la ferme un site pilote où seront testées, en conditions réelles, des mesures de protection face aux UV, avant leur évaluation et leur diffusion auprès du monde agricole.

Point d'orgue de cette journée dense, une conférence grand public est venue prolonger la réflexion. Une manière de rappeler que, du champ à la cour d'école, la prévention solaire est appelée à devenir un enjeu central des prochaines années.

L'OUTIL QUI SIMPLIFIE LE DON AGRICOLE

La nouvelle plateforme de Solaal, Agridon, simplifie les démarches des acteurs du monde agricole et des associations d'aide alimentaire, et optimise la gestion des dons tout en permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire. Une bonne nouvelle pour le monde agricole et associatif.



Le 17 juin, Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (Solaal) a lancé à Paris sa nouvelle plateforme numérique pour les acteurs du monde agricole et les associations d'aide alimentaire. L'objectif : renforcer l'efficacité du don agricole, fluidifier les échanges entre les différents acteurs et optimiser la logistique. L'association, reconnue d'intérêt général, met en relation les donateurs agricoles avec les associations. En 2025, elle a permis la distribution de 7 183 tonnes de denrées, soit l'équivalent de 14 millions de repas.

Plus fonctionnelle et moderne, Agridon se veut être une véritable plateforme opérationnelle, au plus proche des réalités du terrain. « Nous avons revisité l'outil pour répondre aux besoins de

tous », se félicite Angélique Delahaye, la présidente de Solaal.

› Formulaire optimisé

Parmi les nouveautés, un formulaire de don optimisé qui permet de le quantifier et de le qualifier. Les agriculteurs peuvent préciser la nature, les volumes et caractéristiques des produits qu'ils proposent. Cela permet une meilleure gestion logistique notamment au niveau du conditionnement et du transport, un enjeu essentiel pour des denrées périssables. « Cette application est davantage adaptée à la spécificité de chacun des dons et au plus proche des problématiques de chaque filière », note la présidente.

› Le glanage plus accessible

Autre innovation importante : l'intégration du glanage solidaire dans l'application. Cette action consiste à récupérer les produits laissés dans les champs par les agriculteurs après la récolte, afin d'éviter qu'ils ne soient gaspillés. Les exploitants peuvent désor-

mais proposer des opérations de récolte sur leurs parcelles aux associations partenaires. « Face à la précarité, le glanage monte en puissance dans les régions, explique Solaal. Le but est de pouvoir les proposer directement aux associations au plus près et en évitant au mieux le gaspillage. »

› Service après-don

Un catalogue des dons est également consultable en ligne. Provenance, répartition, quantités... les associations d'aide alimentaire ont désormais une vue d'ensemble sur les produits. Elles pourront plus facilement émettre leurs souhaits, même si la répartition sera toujours pilotée par les équipes de Solaal.

Une dernière nouveauté fait son entrée : le service après-don. Jusqu'à présent, les attestations fiscales permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sont établies par les équipes. Les utilisateurs peuvent désormais les télécharger directement. La plateforme offrira également un recensement plus fiable des dons qui passent par Solaal, et permettra ainsi de mesurer l'impact social de ces actions collectives. « Nous voulons savoir combien la ferme France produit au global pour l'aide alimentaire », note Angélique Delahaye.

Coline Lucas



Plus d'infos sur
agridon.org



Retrouvez-nous sur le web

Consultez lebimsa.fr pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebimsa.fr

